

2008

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2008

Intelligence du territoire / centre de ressources

Développement économique

Développement durable / planification

Appui aux communes / projets urbains

Mise en page : Christine Maffi

Cartographie : Robert Capato

Photos : Claude Nardin (CAPM), Marc Barral-Baron (UTBM), Numerica, Pôle Véhicule du Futur, ADU, FAM Automobile

Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard

8, avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cedex

Tél. 03 81 31 86 00 - Web : www.adu-montbeliard.fr

L'ADU DRESSE LE BILAN DE LA 1^{ÈRE} ANNÉE DE SON PROGRAMME DE TRAVAIL TRIENNAL

> Comprendre et anticiper les phénomènes en cours agissant sur le pays de Montbéliard, les nouveaux risques et nouveaux potentiels : poursuivre la mission d'observation territoriale	5
> Faire connaître et partager cette connaissance, sensibiliser et créer des références, aider à professionnaliser la concertation	17
> Aider à mettre en place des dispositifs ciblés sur les problématiques du territoire...	27
> Mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)	31
> Les membres de l'ADU	43
> Mise en œuvre de la stratégie de développement de filières	53
> Conforter les leviers transversaux du développement économique	65
.....	
FAIRE EVOLUER L'ADU AVEC SON ENVIRONNEMENT : PARTENARIATS, STATUTS, OUTILS, METHODES, RESSOURCES HUMAINES, ORGANISATION	75

2008 est une année tout en contrastes pour le Pays de Montbéliard

D'abord, les tendances en termes de construction, de chômage, de déplacements, de démographie, et plus largement d'activité, confirment une dynamique qui ne peut se lire qu'à une échelle plus large.

En effet, d'une part, la baisse de l'emploi industriel se poursuit, masquant une tertiarisation en marche, limitée sur le Pays de Montbéliard par le niveau de spécialisation et la structure de son tissu économique ; masquant également la transformation plutôt que le déclin de l'industrie du territoire, dont la partie recherche serait plutôt en renforcement.

D'autre part, la tendance à une nouvelle répartition des populations sur le bassin de vie, c'est-à-dire une périurbanisation forte, l'émergence de Héricourt comme pôle, la diversification de Belfort et la spécialisation résidentielle du Pays de Montbéliard, avec toutes les conséquences locales de ces phénomènes, préfigure une nouvelle donne. C'est-à-dire que à partir de l'accroissement des différences et des capacités d'entraînement des territoires, sont ré-interrogés de fait les besoins d'alliances et les politiques publiques de chaque territoire pour son développement. Puis, la crise financière et économique se traduit les derniers mois de l'année à l'échelle du Pays de Montbéliard par des baisses d'activité importantes dans l'automobile, qui commencent à se faire sentir dans d'autres branches, par exemple des ralentissements dans la construction, etc...

Dans ce cadre, les élections municipales et sénatoriales ont eu comme premier effet pour l'agence de ralentir ou de flouter les décisions concernant les projets en cours, en raison de nécessaires ré appropriations des données et d'éventuelles réorientations (CIUCS, MRR, espace central Aire Urbaine, ...), mais aussi d'enclencher très vite le lancement de nouveaux projets (sensibilisation nouveaux élus, projet d'agglomération, ...).

Surtout, les perspectives nationales de réorganisation des compétences des collectivités, la raréfaction de l'argent public, la crise, les réactions en termes d'évolution des valeurs sociétales, sont apparues comme un facteur de rupture sur le territoire, allant jusqu'à remettre quelquefois en question les priorités des collectivités (CITE, FIDEL, ...) ou accélérant l'émergence de projets adaptés (AUI, CADES, nouveau CLD, pôle ingénierie, ...).

L'agence a au même temps tenu le cap et continué ses missions :

En développement économique, l'agence a accompagné 121 projets d'entreprises en 2008, dont 37 aboutis, porteurs de près de 400 emplois, c'est-à-dire nettement mieux que l'année 2007 ; 52 projets en cours dont certains emblématiques à finaliser en 2009 ; des projets dans les nouvelles filières : SAP, environnement, géopositionnement,...

Les 4 grands groupes de filières -mutation, innovation, diversification, économie résidentielle- ont fait l'objet de plans de développement volontaires avec début de mise en œuvre. En prospection, 10 salons ont permis de détecter 34 pistes de projets exogènes. Les nouveaux cadres de l'économie de l'innovation commencent à être opérationnels (accompagnement de Numerica) et produisent des premiers effets (F City, centre R&D FSE, ...) ; la pénurie de foncier devrait diminuer avec les offres à venir de Technoland 2 et du Charmontet, et si les temps d'émergence d'un hôtel artisanal pouvaient être minimes, le territoire ferait mieux face à la demande, même en baisse.

1 500 000 euros d'appui aux entreprises ont été fléchés sur les entreprises du Pays de Montbéliard sur des fonds CAPM, sous forme d'interventions de la collectivité, ou de conventions de revitalisation. Il serait urgent de mieux communiquer, pour soutenir le développement de filières et la promotion de l'offre territoriale. L'animation est également à améliorer.

En développement urbain : la convention signée entre la FNAU et l'Etat demande aux agences d'être le fer de lance de l'émergence de la ville durable dans les territoires. Nous y sommes malgré de grosses difficultés de moyens (SCOT en référence nationale, guide méthodologique CERTU, publication « Kaleidoscot », travaux reconnus). L'agence a finalisé les méthodes de mise en œuvre du SCOT et lancé par les schémas de secteurs une nouvelle visibilité sur les projets prioritaires pour l'émergence d'une ossature de ville durable : 21 réunions intercommunales et autant directement avec les communes, balayant les problématiques d'habitat, maillage d'espaces publics, déplacements, centralité, mixité, paysage, ...

Ces réunions nourrissent la mise en compatibilité des PLU, bâtis comme des outils de pilotage par les élus d'un ré équilibrage des structures urbaines de l'agglomération. L'agence bâtit une boîte à outils adaptés au besoin des élus -ateliers urbains, conventions public-privé, cahiers des charges à échelle large facilitant la cohérence entre plusieurs opérations-. Pourtant, l'agence n'a pu délaissier les grands projets tels la Liaison Nord, Fenottes, Gros Pierrons, ni abandonner complètement sur une période les projets des communes, très en besoin. L'agence a rendu lisible les besoins d'ingénierie territoriale, afin d'aider les décisions d'organisation et de financement des collectivités.

Elle a donné à voir avec les communautés de communes de la première couronne les enjeux de ces territoires et la nécessité de penser leur articulation entre elles et avec le Pays de Montbéliard avant d'investir, en attente des suites à donner à ce point essentiel.

Elle a maintenu ses observatoires et développé l'extranet, partagé ses bases, au service de l'information directe de ses membres. Elle a relancé un cycle de publications, 4 pages ou études plus approfondies, quelquefois sur des sujets émergents.

L'agence n'a pas pu continuer son rôle d'appui transversal au pilotage stratégique du Pays de Montbéliard, par manque d'un cercle légitime désigné pour cela après renouvellement des équipes de la CAPM. Plus encore, un retour sensible sur un pilotage sectoriel dans la plupart des collectivités met en danger l'efficacité de chaque politique par rapport aux besoins globaux du territoire : les ajustements pour que l'agence puisse jouer son rôle d'appui aux interfaçages de disciplines, d'échelles, de collectivités, n'est pas encore trouvé, notamment sur les systèmes de mobilité, TCSP, A 36, ou les risques sur la cohérence, les résultats, la ségrégation socio spatiale, le besoin d'appui aux communes et aux communautés de communes du bassin de vie, les complémentarités des cofinancements sur les projets qui font levier, etc...

L'agence a été vraiment bousculée. Alors que 2008 est une année d'élections, la surcharge sur l'accompagnement des projets se fait au détriment du temps de management et de structuration interne, à la limite du tenable et avec un risque sur la qualité, avec une pression spécialement sur l'encadrement (-1,3 % de temps projet en moins pour 1 ETP en moins). « Appui aux communes et projets urbains » et « développement économique » occupent chacun environ un tiers des temps de l'agence (respectivement 35 et 30 %), suivis de « intelligence du territoire » et « planification / développement durable » (19 et 16 %).

Cette situation se prolongera probablement en 2009 : repositionnement des priorités des collectivités sur fond de crise et de recomposition institutionnelle, imprévus importants pour l'agence et maintien des grands projets en appui à l'émergence de l'agglomération de demain.

Comprendre et anticiper les phénomènes en cours agissant sur le pays de Montbéliard, les nouveaux risques et nouveaux potentiels : poursuivre la mission d'observation territoriale

1. SUIVRE LES OBSERVATOIRES TRANSVERSAUX

Pour suivre au plus près les évolutions du territoire, l'Agence s'est dotée de dispositifs d'observation permanents.

Ceux-ci sont qualifiés de transversaux quand ils concernent des informations multithématiques, généralement issues des grands fournisseurs de données comme l'INSEE, et disponibles à des échelles locales et supra-territoriales (grand projet 1).

Les observatoires sont qualifiés de thématiques quand ils sont dévolus à des champs d'observation particuliers, tels l'habitat ou les transports (grands projets 2 à 4). Quand ces observatoires thématiques sont en cours de création, ils se retrouvent dans le grand projet 5, destiné aux nouveaux observatoires dédiés.

L'ensemble de ces observatoires permet la production de chiffres-clés, tableaux de bord ou documents périodiques.

Les territoires sont des objets complexes évoluant dans un environnement mouvant, globalisé, et situés à la confluence de problématiques multiples : économiques, sociales, juridiques, humaines ...

Saisir cette complexité pour la rendre intelligible impose de recueillir et capitaliser une information variée, d'identifier les signaux faibles et de percevoir l'interdépendance des phénomènes.

Remplir cette mission passe par l'analyse et la confrontation de nombreuses données dans des champs thématiques différents. L'agence assure ainsi la gestion d'observatoires transversaux par la maintenance d'une base comptant quelque cinquante jeux de données, issues de différents fournisseurs comme l'INSEE, le Rectorat, la DRE, la DARES, la CTPM...

Les domaines d'application de ces observatoires sont multiples. Ils alimentent tout autant les schémas de secteur nécessaires à la mise en œuvre du SCoT, que les réunions de sensibilisation du printemps 2008 à l'intention des nouveaux élus, ou le bilan annuel des évolutions tendancielle. Ils apparaissent également indispensables à l'élaboration des diagnostics territoriaux entrant dans l'élaboration des rapports de présentation des Plans Locaux d'Urbanisme ou l'accompagnement des acteurs dans l'évaluation du CIUCS.

Ils conduisent aussi à la publication d'études : « grandes tendances et premiers résultats du recensement rénové dans l'Aire urbaine » coproduit en 2008 avec l'AUTB ou de travaux comme l'Observatoire départemental de l'habitat du Doubs.

Enfin, les observatoires transversaux constituent le matériau de base qui alimentent l'Extradu, le système d'information à destination des partenaires.

Perspectives pour 2009

- 1 - Intégration et mise à jour des observatoires
- 2 - Publication : chiffres, faits et tendances 2008-2009, notes ou chiffres clé à partir de la livraison progressive des données du recensement rénové de l'INSEE
- 3 - Alimentation des projets (notes, exploitations, coproduction) et en particulier schémas de secteur, projet d'agglomération, indicateurs temps 1 SCOT, collèges, diagnostics territoriaux pour PLU, segmentation du tissu économique, alimentation de l'Extradu, ...
- 4 - Prise en charge progressive des bases de données tenues jusqu'alors par la DDE.



+ Zoom sur

Les principales tendances et évolutions du Pays de Montbéliard dans son contexte large.

Document support aux réunions de sensibilisation des nouveaux élus en mai-juin 2008.

L'accueil de nouveaux habitants n'est possible qu'avec une offre d'habitat suffisante et variée.

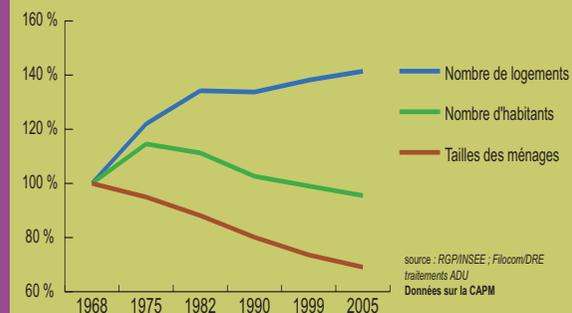
L'évolution des besoins quantitatifs et de diversité dans l'habitat est un phénomène national. Les bouleversements intervenus dans les modes de vie des français - décohabitation, vieillissement et allongement de la vie, proportion accrue d'hommes et de femmes vivant seuls, indépendance des enfants - imposent la construction de logements adaptés et en nombre plus important. Moins de population et plus de toits !

Ceci s'applique au Pays de Montbéliard : contrairement aux idées reçues, la baisse de la population ne se traduit pas par des besoins de logements en moindre quantité. Il est donc non seulement nécessaire d'en construire plus à population égale, mais aussi de les adapter à l'évolution sociologique prévisible. Enfin, les nouveaux habitants devenant rarement d'emblée propriétaires, les jeunes étant souvent désargentés, le besoin des logements locatifs diversifiés dans les centres, à loyer modéré, est particulièrement important pour permettre à ces populations particulièrement peu représentées de s'installer dans le Pays de Montbéliard.

Zoom sur...



Un besoin de logements croissant malgré la perte de population



2. CONSTRUIRE UN OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE LOCAL

L'information économique est un matériau indispensable pour suivre l'état de santé du territoire et de ses entreprises. Différentes sources d'approvisionnement sont nécessaires pour disposer de l'information la plus complète. L'ADU a donc décidé de s'appuyer sur différents canaux d'information, pour recueillir et traiter le plus de signaux possibles.

Le pôle Développement Economique a ainsi conduit plus de soixante visites d'entreprises qui ont permis de collecter et d'intégrer de nombreuses données. Celles-ci concernent l'état du marché et de la concurrence, le chiffre d'affaires, le résultat, le niveau et les prévisions d'investissement, le volume de main-d'œuvre et les perspectives d'embauche... Destinées à être capitalisées en base, ces informations renseignent sur l'activité des établissements visités et, au-delà, fournissent quelques marqueurs relatifs à l'état de santé des secteurs d'activité concernés. Ces visites permettent également de détecter des projets, voire des difficultés, et de mieux les accompagner.

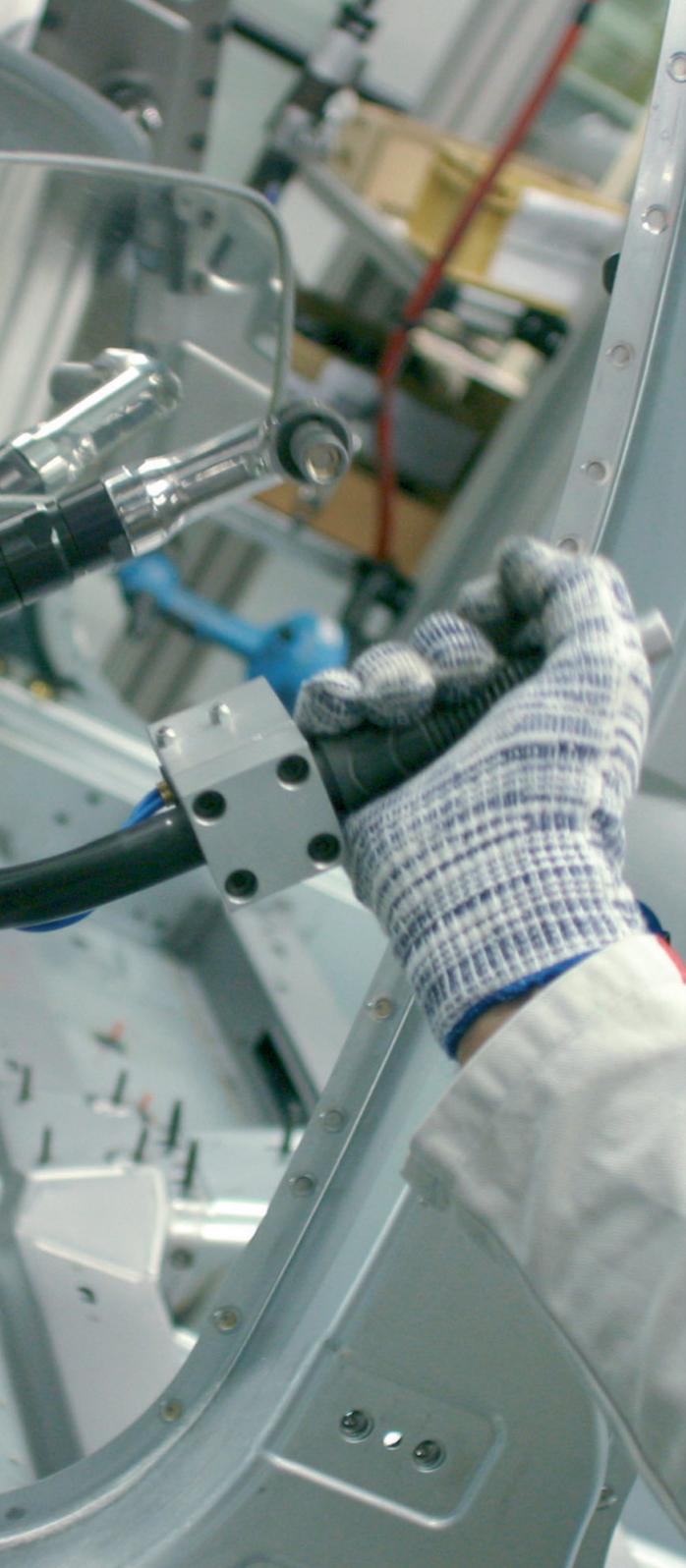
Dans la même perspective, l'agence s'est tournée vers les services régionaux de la Banque de France pour obtenir des données conjoncturelles nécessaires au suivi annuel ou infra-annuel des entreprises de la CAPM. Les trois rencontres organisées avec la direction régionale de la Banque de France n'ont pas permis à l'ADU d'obtenir les informations souhaitées. De la sorte, le projet « groupe santé économique » dont l'objet est d'organiser des rencontres entre acteurs du monde économique autour de données conjoncturelles chiffrées, a été retardé.

L'ADU a donc envisagé une solution alternative. Après étude et de nombreux contacts, l'agence a porté son choix sur l'institut Médiamétrie avec lequel il semble envisageable de conduire des enquêtes d'opinion. Différentes variables-clefs concernant les entreprises du territoire seraient collectées. Les perspectives de suivi local apparaissent particulièrement riches et permettraient au Pays de Montbéliard de se doter d'un outil de suivi conjoncturel satisfaisant aux plus hauts standards d'exigence.

Enfin, en matière de statistiques plus conventionnelles, la nouvelle nomenclature de l'INSEE et les limites des tables de passage proposées entre l'ancienne nomenclature (NAF) et la nouvelle ont imposé de réexaminer la pertinence de la segmentation de nos filières de développement économiques et plus largement de l'ensemble des analyses utilisées par l'ADU.

Perspectives pour 2009

- 1 - Capitalisation des données issues des visites d'entreprises
- 2 - Lancement d'une enquête Médiamétrie
- 3 - Exploitations pour appui aux filières de diversification
- 4 - Organisation d'un groupe de conjoncture.

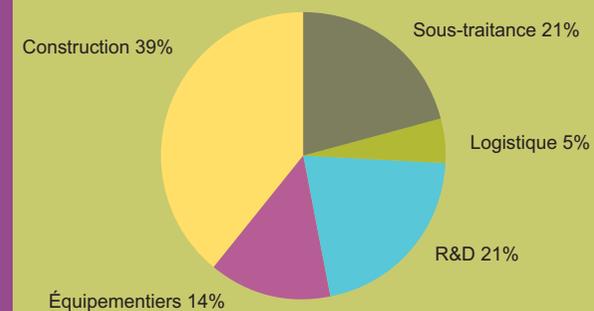


+ Zoom sur

La filière automobile à Montbéliard : un large spectre d'activités et un fort potentiel de R&D

La filière automobile bénéficie d'un atout remarquable méconnu quelquefois des habitants même du Pays de Montbéliard : cette filière couvre sur ce territoire le spectre d'activités le plus large, depuis la recherche jusqu'à la production et au prototypage, permettant ainsi des relations directes et fructueuses. Aucun autre site en France ne bénéficie de cet atout à haute valeur ajoutée. N'oublions pas que le Pays de Montbéliard est le premier site français après la région parisienne en matière de recherche et développement automobile.

Zoom sur...



3. OBSERVATOIRE MOBILITÉ

Ce grand projet a pour ambition de permettre de comprendre et d'objectiver les enjeux de mobilité et l'impact des stratégies mises en place par les différents partenaires au service du développement du territoire. Ainsi cet observatoire sert-il la révision du PDU (tableau de bord), la traduction du SCOT ou l'élaboration de plans de circulations ainsi que les réflexions sur l'organisation des transports à l'échelle de l'Aire urbaine ou de Métropole Rhin-Rhône (TGV, articulation des réseaux, etc., voir grand projet 17). Ce grand projet concerne le suivi du tableau de bord du PDU et de l'observatoire des mobilités (accidentologie, trafics, fréquentation des TC, etc.), le traitement d'exploitations spécifiques nécessaires au suivi et à la définition de stratégies de transports (plans de circulation, PDU, transports à la demande...) ainsi que la réalisation de publications.

En 2008, l'agence a mis à jour l'ensemble des séries de données disponibles en matière de transport en assurant leur intégration dans les bases et leur accessibilité et par le biais de l'extranet de l'ADU.

Le choix de mobilisation des données a porté sur des problématiques d'actualité permettant de comprendre et d'objectiver les débats. Ainsi, un travail spécifique a été engagé pour nourrir les scénarii de desserte de l'espace central, intégrés dans les études de simulation du SMTC dont les résultats seront communiqués en 2009.

En outre, l'agence a poursuivi le traitement de données concernant les déplacements des habitants pour identifier les potentiels de report modal de la voiture vers les transports collectifs. Une publication sur les boucles de déplacements est à paraître.

Une enquête concernant la mobilité des étudiants a également été conduite avec l'UTBM et GACO. Les données sont en cours d'intégration et une étude sera publiée en 2009.

De même, l'agence tient un partenariat avec l'INSEE pour mobiliser des données sur les déplacements domicile/travail à partir de fichiers d'entreprises qui permettront d'étudier l'évolution du fonctionnement des bassins de vie, l'intégration du marché du travail à l'échelle de l'Aire urbaine et les relations entre les territoires (Région, Rhin-Rhône, etc.) avant l'arrivée du TGV. Les études seront réalisées et publiées en 2009.

Les données de l'observatoire ont également été mobilisées pour objectiver les débats dans le cadre des études engagées à Hérimoncourt pour la définition d'un plan de circulation ; pour construire les schémas de secteur du SCOT et pour réaliser les diagnostics problématisés des territoires périurbains dans la perspective de l'élaboration de schémas de développement.

Enfin, l'observatoire de la mobilité est en cours de structuration pour engager dès 2009, les réflexions avec la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt sur la mise en place d'un transport à la demande.

Perspectives pour 2009

- 1 - Exploitation/publication sur les échanges domicile/travail : bassin de vie, intégration marché du travail, fonctionnement/échanges à l'échelle de l'agglomération, de l'Aire urbaine et de Rhin-Rhône et adéquation entre lieux de résidence et d'emploi, économie résidentielle. Travail avec l'INSEE
- 2 - Exploitation/publication sur accidentologie ou évolution des trafics ou autres en fonction des priorités de l'agglomération (travail de stagiaire impératif)
- 3 - Exploitation de l'enquête mobilité des étudiants et publication (en cours)
- 4 - Mise à jour des données transport et communication des résultats "bruts" (puissance 29, news, etc.)
- 5 - Nouveau tableau de bord PDU?



+ Zoom sur

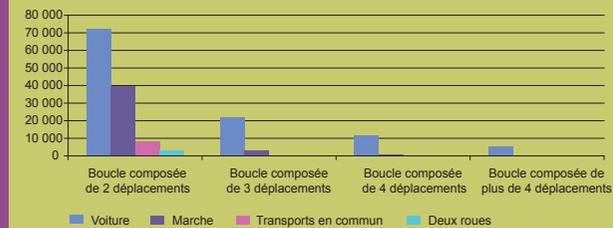
L'étude intitulée « Mobilité quotidienne dans le Pays de Montbéliard : des alternatives à la voiture potentiellement importantes » démontre que la mobilité des habitants du Pays de Montbéliard se compose principalement d'allers-retours au domicile effectués en voiture sur une distance de moins de 10 kilomètres au sein de l'agglomération pour un motif unique (achat, travail, loisirs...). Il y a donc peu de déplacements « zigzagants » et le choix du mode de déplacement au départ du domicile est déterminant pour le reste des trajets effectués.

Au regard de ces constats, les transports alternatifs à la voiture disposent d'un réel potentiel de développement. Celui-ci doit s'accompagner d'une offre de transport attractive, du développement et de la promotion de l'intermodalité, de la création d'infrastructures cyclables et de l'organisation du stationnement.

Zoom sur...



Modes de transport utilisés en fonction du nombre de déplacements par boucles



4. CONSOLIDER ET DÉVELOPPER L'OBSERVATOIRE DE L'HABITAT

En 2008, l'ADU a abordé les problématiques habitat à deux échelles différentes.

L'Agence a d'abord collaboré à la construction de l'Observatoire Départemental de l'Habitat du Doubs, aux côtés de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) et de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Besançon (AUDAB). Dans le cadre de sa prise de compétence d'aide à la pierre, le Conseil Général souhaitait disposer d'un panorama du département dans les domaines de l'économie, de la démographie, de l'habitat, des revenus et du marché pour éclairer ses choix en matière d'action publique.

Ce document fournit au CG25 une première vision du territoire et alimente les réflexions en cours sur la mise en œuvre d'un Programme Départemental de l'Habitat (PDH). Ce premier volet devrait faire l'objet d'une mise à jour en 2009, augmentée d'indicateurs dédiés au suivi du futur PDH. La démarche est novatrice puisqu'il n'existe à ce jour que deux PDH en France.

Au plan local, l'ADU a procédé au lancement d'un observatoire foncier, en identifiant les problématiques foncières associées à différentes thématiques, en vue d'un partage avec les partenaires et d'une première recension pour intégration en base de données.

D'autre part, dans le cadre de l'animation du PLH, des premiers contacts ont été pris avec les opérateurs immobiliers présents sur le territoire pour constituer un groupe de conjoncture destiné notamment à recueillir l'information la plus actuelle sur l'état des projets immobiliers.

Perspectives pour 2009

- 1 - Contribution à l'observatoire départemental du Doubs
- 2 - Appui au CG25 pour la réalisation d'une conférence à destination des acteurs départementaux de l'habitat du Doubs
- 3 - Publication état du marché dans le PdM (prix et transactions)
- 4 - Contacts avec les professionnels de l'habitat (promoteurs, bailleurs) pour recueil d'informations pour alimenter la base des projets logement sur le Pays de Montbéliard
- 5 - Publication chiffres-clés pour constructeurs, selon moyens
- 6 - Appui à vérification des objectifs PLH ou publication tableau de bord.



+ Zoom sur

L'évolution des prix de l'immobilier dans la commune de Montbéliard du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008

Appartements anciens - Prix moyen, en euros, par m²

Studio	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces ou +	Ensemble
1 334	1 269	1 182	1 201	1 224	1 210

Evolution sur 1 an : - 6%

Maisons anciennes - Prix moyen, en euros

Surface de terrain	Prix de vente	Prix par pièce
736 m ²	161 900	32 029

Evolution sur 1 an : - 10 %

Source : Notaires de France, Perval

Zoom sur...



5. CRÉER DE NOUVEAUX OBSERVATOIRES DÉDIÉS

Tout événement susceptible d'affecter la vie d'un territoire peut faire l'objet d'un suivi spécifique. Cependant, la multiplication des dispositifs d'observation se heurte rapidement à des contraintes de coût et de capacité de traitement.

Consciente de ces difficultés, l'ADU souhaite néanmoins s'engager dans la construction de nouveaux observatoires quand ils apparaissent indispensables à la compréhension des forces à l'œuvre dans le territoire.

Le grand projet 5 répond à ce besoin d'évolution. Il rassemble les observatoires thématiques dédiés à des champs d'observation nouveaux ou abordés jusqu'alors de façon ponctuelle.

En 2008, l'ADU s'est engagée sur l'évaluation du CIUCS 2007-2009 aux côtés de Trajectoire Ressources, de Culture Partagée, des chefs de projets et de la CAPM, pilote du projet. Elle accompagne les différents acteurs sur l'élaboration des critères et indicateurs utiles à l'évaluation.

L'observatoire sur les équipements est en cours de construction. Un certain nombre de données nécessaires à la mise en œuvre du SCoT ont été recueillies et capitalisées. Bien entendu, celles-ci couvrent un large spectre d'échelles territoriales, depuis le niveau infra-communal jusqu'au niveau métropolitain, pour nourrir une vision stratégique du développement territorial assise sur le rayonnement de chaque type d'équipement.

L'observatoire de la vie étudiante va être alimenté par les résultats de l'étude CTPM, en attendant l'organisation d'un recueil de données auprès des différents établissements.

En matière d'agriculture périurbaine, l'Agence a réalisé cette année un pas décisif. Elle a exploré un champ nouveau, noué des contacts avec de nombreux partenaires (*voir grand projet 6*) et réalisé une première publication. Les travaux engagés permettent notamment une lecture plus fine des franges urbaines au profit de la mise en œuvre du SCoT.

Enfin, l'observatoire des projets a vu le jour avec la mise au point d'un protocole de recueil de données et la construction d'une interface de gestion des données.

Perspectives pour 2009

- ❶ - Observatoire de la vie étudiante
- ❷ - Alimentation des bases de données de l'agriculture périurbaine
- ❸ - Observatoires des projets.



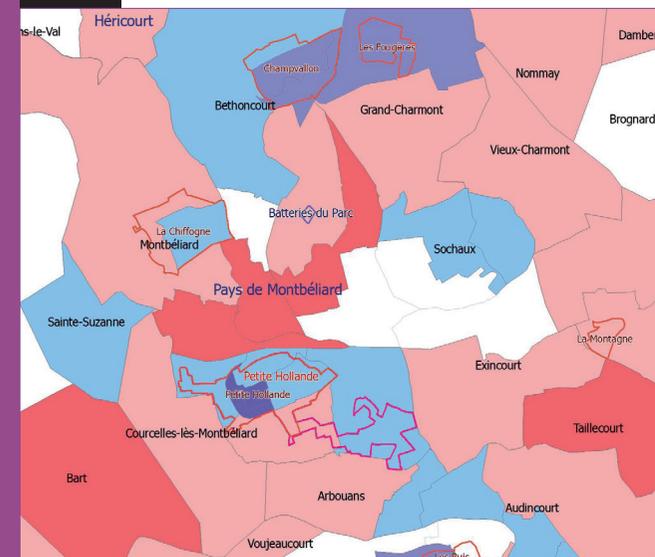
+ Zoom sur

L'évaluation du Contrat Intercommunal Urbain de Cohésion Sociale (CIUCS)

L'accompagnement de l'ADU mobilise principalement deux champs de compétence. Celui de l'information statistique d'abord, avec le recours à ses bases de données multithématiques et la demande d'extractions complémentaires auprès de partenaires comme l'INSEE. Celui de l'intelligence territoriale ensuite, avec un apport méthodologique et un savoir-faire déterminants dans la construction de critères et d'indicateurs : benchmark, croisements de nombreuses variables, analyses statistiques multivariées.

L'ADU est présente tout au long du processus d'évaluation pour bien comprendre les problématiques en jeu et l'ensemble des acteurs : participation aux réunions animées par Culture Partagée à l'intention des chefs de projets, organisation de rencontres à l'ADU entre les chefs de projet et les chargés d'études pour guider la construction de la grille d'évaluation.

Zoom sur...





Faire connaître et partager cette connaissance,
sensibiliser et créer des références,
aider à professionnaliser la concertation

6. APPROFONDIR LES CONNAISSANCES ET TRANSMETTRE LES RÉSULTATS DES ÉTUDES ET DES ANALYSES PAR DES PUBLICATIONS SPÉCIFIQUES

À elles seules, les productions issues des observatoires transversaux et thématiques -chiffres-clés, tableaux de bord ou documents périodiques- ne suffisent pas à transmettre toute la connaissance nécessaire à la conduite de l'action publique. D'autres réalisations, rassemblées dans le grand projet 6 complètent le dispositif d'information de l'ADU.

Ces productions peuvent préfigurer le lancement d'un nouvel observatoire dédié. C'est le cas en 2008 avec les travaux consacrés à l'agriculture et aux massifs forestiers dans l'Aire urbaine. Elles peuvent concerner aussi des sujets particulièrement importants pour l'attractivité du territoire ou son développement économique, comme les publications consacrées à l'offre d'accueil enfance et petite enfance ou aux services à la personne. Sont également présentes les études dédiées à l'examen des tendances lourdes : 2008 a vu ainsi la parution d'un numéro de l'Essentiel portant sur l'examen des évolutions démographiques dans l'Aire urbaine à l'horizon 2020, coproduit avec l'INSEE et l'Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort (AUTB). D'autres publications sont également en cours de finalisation : panel de ville et vie étudiante.

Avec l'étude intitulée « Accession sociale à la propriété et projet de développement territorial » ou la coproduction du volet 1 de l'Observatoire départemental de l'habitat du Doubs, l'agence remplit pleinement son rôle d'information des élus et d'accompagnement des politiques publiques.

Bien entendu, l'Agence reste toujours au service des sujets d'actualité comme en témoignent les nombreuses notes et documents produits : évolution des effectifs scolaires à la rentrée 2008, réforme de l'urbanisme commercial, évolution de l'emploi hospitalier, et diverses notes CDEC.

Perspectives pour 2009

- 1 - Étude Région
- 2 - Étude Héricourt
- 3 - Essentiel INSEE (DADS)
- 4 - Études agriculture
- 5 - Études étudiants
- 6 - Réactualisation complète de l'étude collège.



+ Zoom sur

Accueil enfance et petite enfance

L'accueil en faveur de la petite enfance et l'enfance est prépondérant dans l'attractivité d'un territoire. Le Pays de Montbéliard qui connaissait une offre insuffisante en 2001, propose aujourd'hui des services plus étoffés qui répondent en partie aux attentes des ménages.

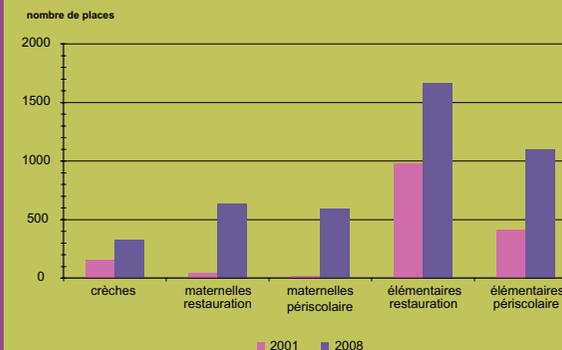
En effet, entre 2001 et 2008, les communes de l'agglomération ont réalisé un véritable effort pour créer ou agrandir des structures d'accueil. Elles ont pour cela été aidées financièrement par la CAF, le Conseil général (1 900 000 euros) et la CAPM (885 000 euros). L'ADU a réalisé un accompagnement pour plusieurs projets.

Cependant, l'augmentation de l'offre d'accueil ne permet pas à l'agglomération d'atteindre le niveau des taux d'équipements nationaux et le maillage du territoire reste incomplet. Des réflexions d'organisation à l'échelle de plusieurs communes seraient pertinentes pour répondre aux besoins des familles. Cela permettrait également d'optimiser les capacités d'accueil des structures, la gestion de personnel encadrant et d'harmoniser le coût payé par les familles.

Zoom sur...



Accueil enfance et petite enfance : évolution de l'offre entre 2001 et 2008



7. PERFECTIONNER LES OUTILS ET MÉTHODES DE L'AGENCE POUR LA FAIRE ÉVOLUER AVEC SON ENVIRONNEMENT

L'agence poursuit son effort d'amélioration des outils en vue d'améliorer sa productivité et la qualité de ses productions.

Les efforts ont d'abord portés sur l'Intradu, l'intranet de l'ADU.

Les bases Contacts, Développement économique et Immobilier d'activité sont pleinement opérationnelles. Les systèmes, qui communiquent entre eux, permettent une amélioration du travail des chargés d'affaires de l'ADU. Le suivi des entreprises visitées et des projets est désormais totalement informatisé, permettant une saisie et un accès instantané aux dossiers.

D'autres outils d'intelligence collective sont en cours d'achèvement.

Entrent dans ce cadre la cartoθήque et la photoθήque, avec la finalisation des logiciels et des interfaces graphiques, le requêteur, système d'accès aux données multivarié, et le moteur de recherche développé par les informaticiens de l'ADU.

Ce dernier outil, également intégré à l'intradu, permet de gérer plus efficacement l'organisation du réseau, mais surtout d'accéder à n'importe quel document, pour un niveau de performance équivalent aux meilleurs produits du marché. L'utilisation du moteur d'indexation s'avère déterminante pour capitaliser les articles retenus dans la revue de presse et retrouver par mot-clé les articles de presse relatifs à une question donnée.

La webcarto est également en cours de développement. Rappelons que ce vocable désigne la forme la plus achevée des outils de SIG (Système d'Information Géographique), permettant de disposer de différentes données sur une même carte, à la demande de l'utilisateur. Il constitue donc un outil de simulation et de réflexion irremplaçable. Rappelons également que l'outil sera alimenté directement par la base de données centrale de l'agence, administrée par les géomaticiens.

Au plan externe, les outils ont également évolué.

Le site web a été enrichi de l'intégralité des études ADU selon une entrée thématique et chronologique. L'Extradu a connu son lancement cette année avec une montée en puissance permanente. Sept séances de présentation de l'outil ont été organisées à destination des techniciens des communes et de la CAPM.

Enfin, les méthodes d'analyse statistique multivariée s'implantent progressivement à l'agence, avec l'application de techniques de régression multiple et d'analyses factorielles à des problématiques diverses. A ce jour, l'agence a porté son choix sur la solution Tanagra, logiciel « open source » gratuit, destiné à l'enseignement et à la recherche, dédié au traitement statistique des données.

Perspectives pour 2009

- 1 - Maintenance et perfectionnement des outils bases contacts, dévéco, immo-foncier)
- 2 - Finalisation de la cartoθήque et de la photoθήque
- 3 - Achèvement du requêteur
- 4 - Finalisation moteur d'indexation avec prise en compte nouveaux formats de fichiers pack-office
- 5 - Webcarto
- 6 - Perfectionnement de l'extradu
- 7 - Outils desktop open source.



+ Zoom sur

L'Extradu

Lancé en 2008, l'Extradu permet aux partenaires d'accéder à un grand nombre d'informations gérées par l'ADU : base documentaire, diagnostic territorial et tableaux de bord.

Par exemple, le diagnostic territorial propose une fiche de statistiques communales sur chaque commune, exportable au format pdf.

Zoom sur...



Commune de AUDINCOURT

Avertissement : les informations contenues dans ce document sont la propriété de l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard. Elles ne peuvent être utilisées sans accord écrit.

Édité le 22/01/2009

Organisation du Territoire

SURFACE COMMUNALE

Surface (m²) 874 ha

Source :
- Imperméable, carte et géométrie des communes de l'Alsé Urbaine
- Traitement ADU

Population

PRINCIPAUX CHIFFRES D'ÉTAT CIVIL (INSEE)

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre de naissances	224	225	218	216	208	213	226	248	230	231
Nombre de décès	108	117	124	98	125	111	104	114	112	134
Solde naturel	116	108	94	118	83	102	122	134	118	97

Source :
- État civil : communes et villes de l'Alsé (INSEE) (commune)
- communes de France, table 2003 (source ARCTIQUE)
- Traitement ADU

POPULATION DES RECENSEMENTS DEPUIS 1962 (INSEE)

Année	1962	1968	1975	1982	1990	1999	estimation RRP
Population	12433	13488	18576	17454	16361	15539	

Source :
- communes de France, table 2003 (source ARCTIQUE)
- population communale de 1962 à 1999 (source INSEE)
- Traitement ADU

RÉPARTITION DES HABITANTS SELON LE STATUT D'OCCUPATION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES (FLOCOM)

Année d'enquête	1999	2001	2003	2005
Part en Propriétaires Occupants (%)	40,89	42,41	42,49	44,83
Part en Locatif Privé (%)	21,13	19,19	18,39	16,48
Part en Locatif HLM (%)	35,93	35,34	34,58	34,09
Part en Locatif Autre (%)	2,04	3,10	2,61	2,00

Source :
- Nombre d'habitants selon le statut d'occupation des RP (FLOCOM) (ex de champ annuel) (source DRD)
- Structure démographique - années des Recensements (FLOCOM) (source DRD)
- communes de France, table 2003 (source ARCTIQUE)
- Traitement ADU

Ménages

NOMBRE DE LOGEMENTS SELON LA TAILLE DES MÉNAGES (FLOCOM)

Année d'enquête	1999	2001	2003	2005

8. COORDONNER ET ANIMER LES REPRESENTATIONS ET PARTENARIATS DE L'ADU

Ce grand projet a pour ambition de faire évoluer l'agence avec son environnement pour accompagner le développement du territoire. La coordination et l'animation des représentations et des partenariats doivent permettre de maintenir l'agence dans son rôle d'interface, d'écoute, de lieu de débat et d'animation et enfin de proposition d'actions au service de l'harmonisation des politiques publiques.

Par rapport aux acteurs économiques, en 2008, ce partenariat s'est traduit dans la participation au CODIR du pôle Véhicule du Futur et autres instances avec une forte implication et un relais amélioré auprès des agences représentées par l'ADU.

Les évolutions de Numerica ont nécessité un accompagnement fort des acteurs locaux pour le montage de la SEM avec notamment l'organisation d'une journée de présentation de Numerica aux nouveaux élus et un travail sur la délégation de service public pour le compte de la CAPM.

L'agence a assuré un suivi plus distant des instances de gouvernance de la SEM Futura avec des participations ponctuelles aux réunions hebdomadaires de travail FUTURA / CAPM. Une réunion régulière avec le Directeur de la SEM a été instaurée.

Dans un souci d'articulation, de cohérence et de partenariat, des relations très étroites ont été entretenues avec l'ARD (conférence des directeurs, échanges sur programme de prospection, etc.) l'ADEBT et Développement 25, le CNER (participation au congrès annuel à Dunkerque et à 3 colloques sur des thématiques liées aux projets pilotés par l'ADU.

Vis-à-vis des organismes liés à l'intelligence du territoire, un partenariat spécifique avec l'INSEE s'est traduit pas une véritable collaboration (publications stratégiques, prospective, approches méthodologiques). L'ADU nourrit la volonté de la direction nationale et régionale de travailler avec les territoires locaux. Une convention pluriannuelle pourrait être élaborée.

Dans le domaine du développement durable, un partenariat s'est construit avec le « Réseau de Territoires, Paysage Rural, vers un urbanisme durable » : adhésion de collectivités. Un partenariat avec Kéolis est également recherché en matière de transports collectifs. L'agence a participé au colloque de la FNAU sur des thématiques liées aux projets accompagnés par l'ADU (articulation des territoires).

Divers autres partenariats participant de l'évolution de l'ADU avec son environnement ont également été tenus en 2008 notamment avec le Pays d'Héricourt, la Région, l'Inspection académique, les promoteurs immobiliers, la CCPI et Médiamétrie, etc. Les échanges avec l'UTBM ont été organisés. L'agence a également participé à un jury de concours lancé par la mairie d'Hérimoncourt sur un programme résidentiel.

Par rapport à Métropole Rhin-Rhône, l'UTBM et l'UFC, les conventions de partenariat restent à construire.

Perspectives pour 2009

- 1 - Revisiter les partenariats et notamment charte avec CCID
- 2 - Agences de développement, ...
- 3 - Animation « réseau de territoires » : urbanisme durable.



+ Zoom sur

L'ADU a notamment pour mission d'accompagner les collectivités sur la prise en compte du développement durable dans les problématiques urbaines. Dans ce cadre elle a proposé aux intercommunalités d'adhérer à un réseau de territoires intitulé « Paysage rural : vers un urbanisme durable ».

Celui-ci aborde des questions autour du développement des communes rurales faces aux logiques du développement durable, avec comme objectif de partager des expériences et des questionnements. Il s'agit également de trouver des pistes concrètes d'action sur les questions liées au paysage rural et au développement urbain.

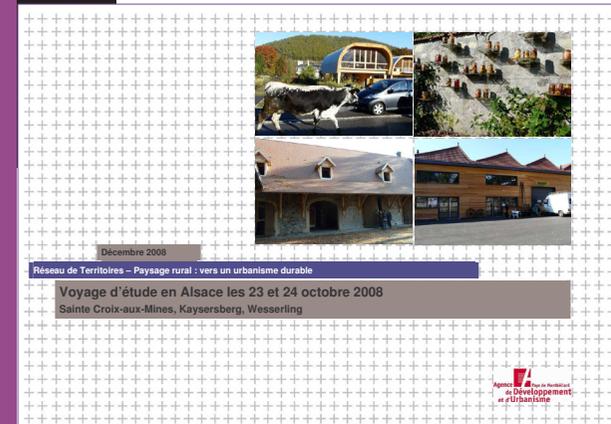
La Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard et la Communauté de Communes des Balcons du Lomont sont ainsi de nouveaux adhérents au réseau comme pourrait l'être toute autre intercommunalité qui en ferait aujourd'hui la demande.

Un voyage d'étude en Alsace a été organisé pour les membres du réseau au mois d'octobre 2008. L'ADU y a accompagné les participants de la Communauté de Communes des Balcons du Lomont. Plusieurs expériences ont ainsi pu être présentées aux personnes présentes :

- Sainte Croix-aux-Mines : un lotissement communal,
- Commune et communauté de communes de Kaysersberg : démarche globale de développement durable,
- Wesserling : requalification d'un site industriel et patrimonial en friche.

Un document de restitution de ces visites est disponible sur le site de l'agence. Il permet de capitaliser des éléments sur des expériences de référence et d'apporter un éclairage sur la thématique du développement durable en lien avec les enjeux locaux.

Zoom sur...



+ 9. SENSIBILISATION

Ce grand projet a été conçu pour permettre aux acteurs du développement du Pays de Montbéliard de mieux comprendre à court terme le contexte territorial, ses enjeux et les stratégies déjà établies. Cette information partagée a pour but de faciliter, dans un second temps, les prises de position et les décisions de ces mêmes acteurs en faveur de leur commune et de l'agglomération.

L'année 2008 a été l'occasion de conduire une action de sensibilisation spécifique à destination des nouvelles équipes municipales à partir d'avril 2008. Deux séries de conférences - débats ont été organisées dans les différents secteurs du Pays de Montbéliard : le Nord (cœur d'agglomération et Lizaine / Savoureuse), l'Est (Brognard / Bourbeuse / Allan amont / Plateau Est), le Sud (cœur d'agglomération / Gland) et l'Ouest (Doubs amont et Doubs - Allan aval). La première série de rencontres a consisté à fournir aux nouveaux élus une meilleure connaissance des dynamiques territoriales en cours (démographie, économie, et leurs développements sur le territoire), puis à échanger avec eux à ce propos. La seconde série a permis de leur présenter les grandes stratégies et projets en cours, SCOT, PLH, Développement économique, ainsi que les outils à leur disposition, notamment l'appui de l'ADU.

Un certain nombre d'autres actions plus ponctuelles ont été préparées et engagées en vue de mieux communiquer sur les différents cœurs de métiers de l'agence : urbanisme et développement économique.

Dans les différents contacts avec les communes, une attention particulière a été portée sur la sensibilisation aux options possibles en matière de processus de fabrication de la ville durable. Une note sur les éco-quartiers a été élaborée en préparation d'un document à diffuser plus largement courant 2009.

Un document de vulgarisation sur le SCOT et sur la stratégie de développement économique ont été diffusés.

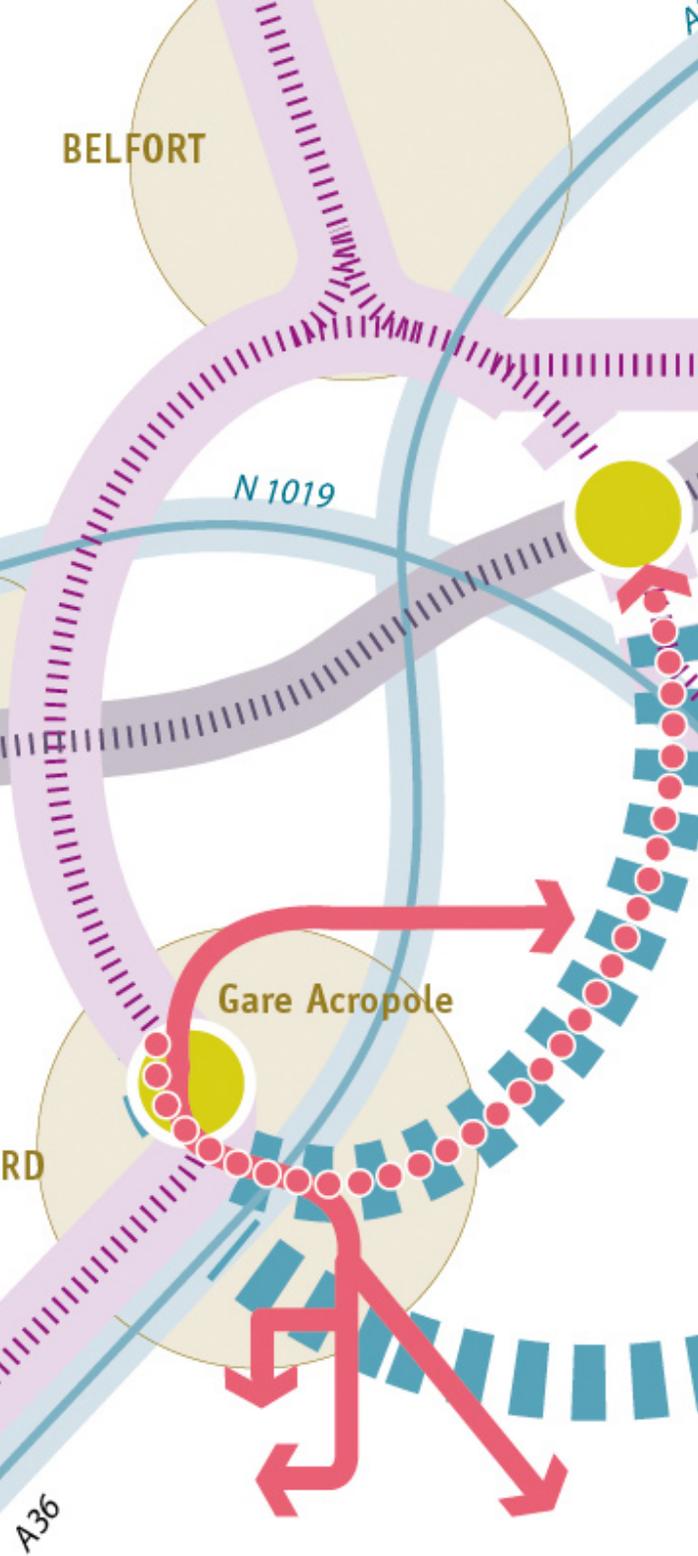
Un séminaire thématique sur l'économie résidentielle a eu lieu le 21 novembre.

La mise à disposition de données s'est poursuivie avec l'ouverture des bases de données sur extranet.

Aucune demande d'appui spécifique à la concertation n'a encore été faite mais le travail de préparation de la méthode a déjà débuté avec la recherche d'expériences pouvant être utiles à l'agglomération.

Perspectives pour 2009

- 1 - Contribution au projet d'agglomération : appui à la CAPM sans responsabilité de contenu ni de processus (plutôt sur diagnostic)
- 2 - Lancement des autres projets avec les partenaires concernés selon niveau d'intégration de cette communication au projet d'agglomération
- 3 - Suite des réunions du lundi et organisation de réunions le mercredi de suivi des grands projets ADU par les élus.



+ Zoom sur

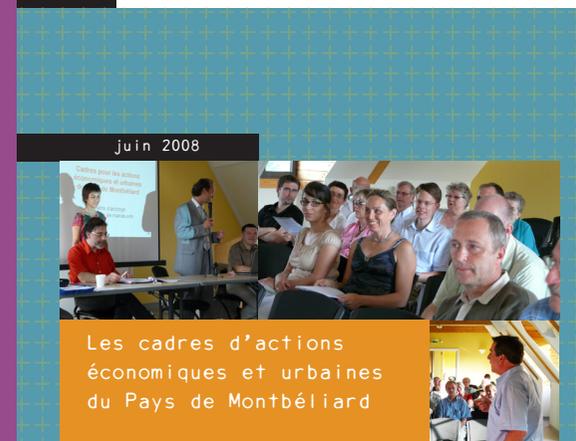
La série des huit réunions avec les nouvelles équipes s'est déroulée de mi mai à début juillet et a vu la participation d'environ 300 élus. Ces rencontres ont permis d'aborder le fait intercommunal, de manière directe, par les informations dispensées, mais aussi indirectement, par les nombreuses discussions qui ont eu lieu au cours des débats ou de manière plus informelle.

Les deux brochures produites à cet effet développent les sujets abordés lors de ces rencontres.

La première « Les principales tendances et évolutions du Pays de Montbéliard dans son contexte large » dépasse la simple présentation des données, en élargissant le contexte à d'autres problématiques et d'autres échelles géographiques. L'analyse de la conjoncture - comme croisement de dynamiques locales et d'échelle plus large - a permis aux participants de mieux comprendre les effets de la structure de notre tissu urbain et d'entreprises sur le développement du territoire. L'objectif était - et reste - de partager la conviction que les dynamiques en cours ne sont pas inéluctables, que l'avenir reste à construire et que les élus peuvent, par leur action ciblée, faire face progressivement à nombre de difficultés.

La seconde « Les cadres d'actions économiques et urbaines du Pays de Montbéliard » ne couvre pas toutes les compétences et politiques publiques de l'agglomération et ne dessine pas non plus des projets aboutis, mais ouvre un ensemble de possibles, harmonisés entre eux, avec des objectifs en termes d'habitat, économie, environnement, déplacements, ... L'objectif de ces échanges était de faciliter le positionnement des élus par rapport à l'action, en visant un maximum de synergies entre les décisions en faveur du futur de ce territoire. Que ce soit des contraintes traduites en atouts, ou des déficits en gisements, il s'agit de prendre appui sur nos potentiels, pour intégrer l'orientation développement durable donnée par la loi.

Zoom sur...



document support aux réunions de sensibilisation des nouveaux élus





Aider à mettre en place des dispositifs ciblés sur les problématiques du territoire...

Permettre l'intégration d'une gestion sectorielle (habitat, transport, etc.) dans un projet de développement global et un pilotage stratégique

Fabriquer et expérimenter des outils pour à la fois penser le territoire et l'action sur le territoire

Faciliter la détermination des projets au fur et à mesure de leur réalisation seulement

10. OPTIMISER LES DISPOSITIFS D'INGÉNIERIE TERRITORIALE ET CONTRACTUALISATION AU PROFIT NOTAMMENT DES COMMUNES

L'objectif est de faciliter la mise en place d'un dispositif inter partenarial au profit de la capacité notamment des communes à participer au projet de développement du territoire aux côtés des autres collectivités et de l'Etat. Il s'appuie sur la mise en place d'un dispositif d'ingénierie et de contractualisation.

Concernant la mise en place d'un dispositif d'ingénierie de projet, l'année 2008 a été consacrée à l'analyse des besoins des communes pour l'émergence de projet de développement et pour chacune des étapes nécessaires à leur réalisation. Une mise à plat des processus de travail et des besoins a été conduite avec les collectivités concernées : Communes, Etat, Conseil général.

L'état des lieux réalisé souligne des situations différentes selon la taille des communes (moyens techniques et financiers, niveau de culture, de connaissance et de compétences lié à la conduite de projet). Il met en avant l'importance d'un suivi coordonné à construire à chaque étape clé des dossiers et d'un renforcement de la coordination entre les partenaires. Ces besoins sont exacerbés dans les territoires périurbains. La démarche a permis de construire des outils (cahiers des charges types pour l'élaboration de projet), d'organiser le partage d'informations nécessaires à la complémentarité des interventions et de renforcer les partenariats dans le suivi des dossiers avec l'EPF, le service aux maires du Conseil général du Doubs, le CAUE, HDL. Une proposition méthodologique est établie pour l'élaboration de projets urbains plus ou moins complexes, l'organisation de la concertation, de la communication ou l'intervention sur les POS/PLU.

Concernant la complémentarité des outils de contractualisation au service de la mise en œuvre des projets, l'agence a souligné à travers un bilan et un document de communication du contrat CITE et FIDEL du Conseil général du Doubs l'impact fondamental de ces dispositifs financiers stratégiques pour la réalisation de projets à l'articulation des enjeux des collectivités (Doubs 2010 / SCOT), indispensables au développement des territoires.

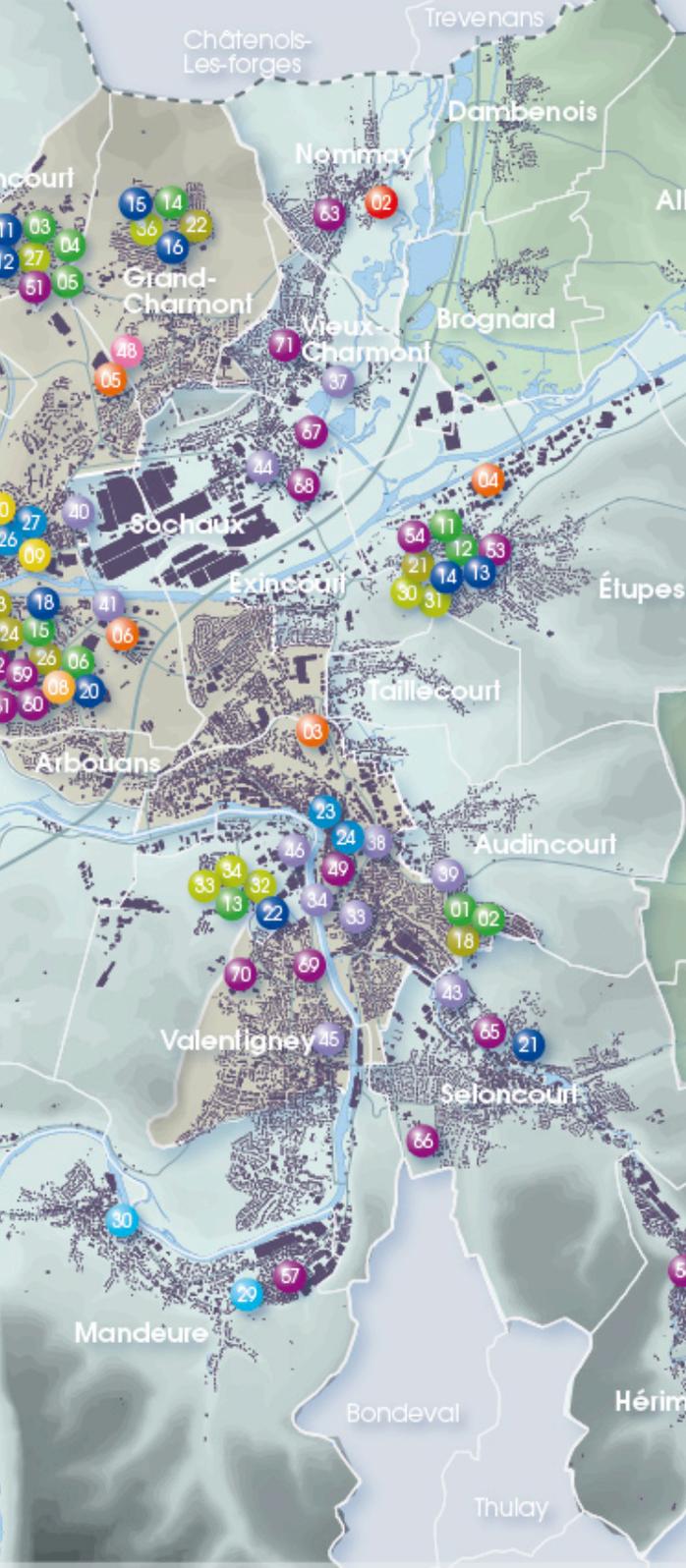
Pourtant, si la raréfaction des fonds publics justifie d'autant plus l'organisation des complémentarités et la définition de priorités sur des opérations ciblées, elle a d'abord engendré en 2008 un repositionnement des collectivités.

Ainsi, la mission d'élaboration de nouveaux contrats CITE et FIDEL engagée par l'agence a été interrompue. Le dispositif financier de la Région (Fonds Régional d'Aménagement Urbain) est encore à découvrir. Le contrat de Pays est également un levier financier à préciser pour les territoires périurbains surtout au regard de la disparition des autres dispositifs les concernant.

L'appui à la mise en place d'un dispositif facilitant la capacité des collectivités à co-financer leurs projets prioritaires à partir des projets de territoire est donc à construire notamment peut-être en résonance avec l'élaboration du projet d'agglomération du Pays de Montbéliard, la construction de l'Aire urbaine, Doubs 2017, le SRADDT, ...

Perspectives pour 2009

- 1 - Ingénierie territoriale : partage d'un état des lieux et des améliorations possibles avec les partenaires concernés pour capacité ingénierie territoriale aux communes y compris via privé
- 2 - Contractualisation : appui à la proposition de contrats territorialisés de mise en place du SRADDT en croisement avec les projets de territoire de l'agglomération et des communes urbaines et périurbaines (Pays,...), reporté : à voir 2009 avec CR
- 3 - Appui au renforcement des solidarités d'agglomération envers les communes selon les priorités des projets de territoire, à voir avec la CAPM (fin 2008 ou 2009) ; reporté en 2009 selon positionnement des collectivités idem vérifier avec Doubs 2017/CG25.



+ Zoom sur

Entre 2001 et 2008, **106 projets du Pays de Montbéliard** ont été financés par le Contrat CITE et le Fonds de Renouvellement Urbain du Conseil général pour une enveloppe globale de **15 913 342 euros**.

Le contrat CITE a permis d'élever l'ambition des projets communaux et intercommunaux en finançant les surcoûts liés à la recherche de qualité. Cela s'observe dans tous les types d'opérations, mais en particulier dans le traitement des espaces publics liés à un équipement ou une infrastructure de déplacement (voirie, piste cyclable...).

Concernant ces dernières, le contrat CITE a été l'outil financier permettant de financer les projets labellisés PDU et il a réellement impulsé cette démarche qui vise à une meilleure qualité des aménagements. Enfin, le contrat CITE apparaît comme un des rares leviers pour le financement des espaces publics.

Dès 2003, accompagnée par l'ADU, la commune de Fesches-le-Châtel a lancé un projet global d'aménagement des espaces publics ayant pour objectifs la sécurisation, la valorisation des entrées du village, la préservation et la mise en valeur du patrimoine rural, la réorganisation des déplacements doux en lien avec la véloroute. Les aménagements de l'entrée ouest ont été la première phase de ce projet. Ce projet s'inscrit dans les orientations du SCOT au titre du renforcement des centralités et du traitement des paysages d'entrées d'agglomération.

Pour cette démarche globale la commune a été récompensée par le premier prix du concours des « entrées de villes » de la Ligue Urbaine et Rurale.

Zoom sur...



octobre 2008

Contrats du Conseil général du Doubs

**CITE du Pays de Montbéliard :
bilan 2001-2008**

**FIDEL du Sud du Pays de
l'Aire urbaine :
bilan 2004-2008**

Agence
de Développement
et d'Urbanisme
Pays de Montbéliard



Mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

11. PILOTAGE MISE EN ŒUVRE SCOT

La première partie de l'année, avant les élections municipales, a été consacrée à rendre lisible le travail effectué et celui restant à faire, afin de faciliter le travail des nouveaux élus. Ainsi, un point d'avancement de l'ensemble de la démarche a ponctué la fin du pilotage collectif de la mise en œuvre du SCOT avant les élections de mars 2008. La reprise de cette démarche, demandée par les élus des communes et plusieurs élus de la CAPM, souffre aujourd'hui de l'absence d'un cercle susceptible de porter des débats d'échelle d'agglomération de façon légitime. Le lancement de la démarche de projet d'agglomération, élargie par rapport à celle de mise en œuvre du SCOT mais exigeant un cercle de débats de même type, devrait en faciliter l'émergence, peut être via la constitution du « groupe développement durable » au sein de la CAPM.

En attendant, c'est principalement la démarche intercommunale et communale d'animation des « schémas de secteurs » qui alimente la démarche collective de mise en œuvre du SCOT de questions concrètes. Ces questions, à résoudre à l'échelle de d'agglomération, ou avec le Conseil Régional, Conseil Général ou l'Etat, sont pour l'instant en suspens. En effet, cette démarche est prise comme contribution au projet d'agglomération, pour faciliter l'émergence d'orientations concrètes d'aménagement à prendre autour de juin 2009.

La méthode d'animation des « schémas de secteur » finalisée avant les élections et lancée en septembre 2008, avec la CAPM, les communes et l'Etat, l'EPF, apparaît comme suite logique au projet « sensibilisation des nouveaux élus » (*grand projet 9*).

Cette méthode de pilotage collectif de la mise en œuvre du SCOT permet deux choses :

- d'abord, l'émergence de projets coordonnés à l'échelle communale, intercommunale et d'agglomération, facilitant le changement d'échelle des projets, en faisant se rencontrer les éléments de déclinaison du SCOT exprimés concrètement et les projets communaux ou intercommunaux des élus ;

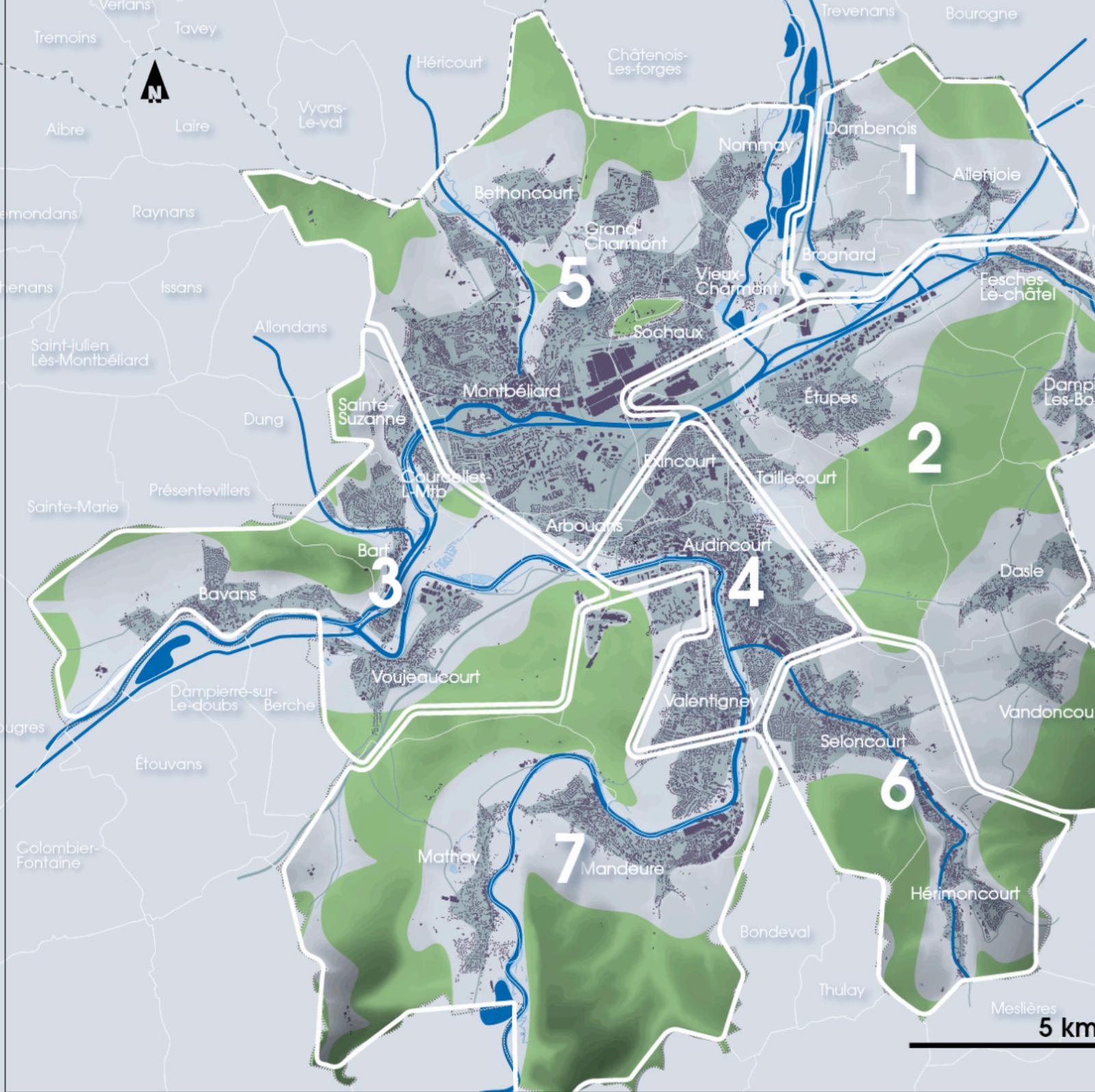
- ensuite, l'émergence de projets nouveaux, tout en assurant leur hiérarchisation, centrée sur la construction d'une ossature durable d'agglomération. La genèse des projets en cours de réalisation date toujours de plusieurs années, il s'agit donc aussi d'une démarche qui assure cette alimentation en continu.

En parallèle, la fabrication des compléments nécessaires à une première version d'un tableau de bord de suivi de la mise en œuvre du SCOT a suivi son chemin. Les indicateurs complémentaires ont été mis en place par le groupe institué avec les Communes et l'Etat.

Un temps 0 de l'état de ces indicateurs, c'est-à-dire en 2006 au moment de l'approbation du SCOT, a fait l'objet d'une publication, intitulée : « SCOT, temps 0, en 2006 ». De plus, a été recueilli cette année l'état des indicateurs en 2008, en préparation de la publication d'un « SCOT, temps 1, en 2008 » qui sera effective en 2009, assurant ainsi le suivi bi-annuel demandé.

Perspectives pour 2009

- 1 - Finaliser l'articulation entre mise en œuvre du SCOT et projet d'agglomération
- 2 - Mise en place en articulation avec le projet d'agglomération
- 3 - Articulation avec les financements
- 4 - Poursuite du travail, devenu permanent, de collecte des indicateurs et de publication du tableau de bord SCOT : publication du temps 1, mise en place du dispositif avec les collectivités de co-suivi et éventuellement première évaluation collective (démarche légale de suivi et d'évaluation).



Zoom sur...



+ 12. SCHEMAS THEMATIQUES

Les schémas thématiques se construisent en même temps que les schémas de secteurs et sont validés dans leurs principes ou autour d'options spécifiques par le biais d'une démarche d'agglomération. En l'absence de cercle d'agglomération, susceptible de suivre ces questions, la construction de ces schémas thématiques a été lancée mais il a été privilégié de les rendre lisibles d'abord à l'échelle intercommunale, via la démarche schémas de secteurs.

L'avancement de la démarche répond aux orientations d'agglomération les plus urgentes pour les élus.

Ainsi, le schéma à l'échelle de l'agglomération des parcs d'activités secondaires a été mis dans les priorités, dans l'intention de statuer sur le devenir de plusieurs zones d'activité, dont celle de Bavans, de Seloncourt, de Dasle, etc... Une fiche par zone d'activité (site ancien ou mal occupé) a permis de renseigner les besoins du secteur, son potentiel, l'orientation à donner pour faire évoluer la zone. Un groupe de pilotage d'élus a été mis en place.

Un travail a émergé autour des équipements, étant donné l'intérêt exprimé par de nombreuses communes de mutualiser les investissements et ou l'utilisation d'équipements sportifs, ou d'équipements dédiés à la petite enfance... Pour ces questions et celle des services aux personnes âgées, les secteurs intercommunaux sont en train d'émerger comme échelle pertinente d'organisation informelle, dans un cadre d'agglomération homogénéisé. A titre d'exemple, seuls les 3 villages du Plateau de Brognard ont institutionnalisé ces accords par la mise en place d'un syndicat intercommunal dans l'objectif d'une gestion partagée d'une école intercommunale. La question des équipements est aussi posée en termes de compléments de programmation des opérations urbaines émergentes, pour de grands sites tels Gros Pierrons, Triangle du Congo, Lizaine, Grand Bouloy, mais aussi pour les communes, par exemple autour de l'hôtellerie ou de l'hébergement touristique associé à la coulée verte et la vélo route.

Le schéma de l'infrastructure verte et bleue (IVB) est quasiment dessiné et demande dans ses principes une validation, plusieurs grandes options devant encore faire l'objet d'arbitrages d'agglomération, avec les communes, le Conseil Général et l'Etat. Cela fait partie des questions posées au projet d'agglomération.

Les schémas habitat et foncier ont fait l'objet d'un travail préalable à l'échelle des schémas de secteur, de repérage de foncier et de programmation quantitative et qualitative de logements. Il s'agit en effet de faciliter une programmation d'opérations d'abord sur l'ossature prioritaire d'agglomération durable, ce qui suppose de partager la nécessité d'interventions difficiles de requalification urbaine plutôt que d'opérations en extension de constructions nouvelles. C'est en effet la condition pour retrouver des trajectoires résidentielles attractives sur le Pays de Montbéliard, condition du renouvellement et de la diversification des populations. L'organisation de moyens, notamment en ingénierie urbaine, accordés à l'accompagnement des communes par la filière ADU/CAPM restent une condition pour l'émergence de tels projets. C'est encore une question posée au projet d'agglomération : quel niveau d'accompagnement, pour assurer quel niveau d'impact ?

Des travaux préalables à la construction de schémas thématiques, préfigurant autant de systèmes urbains à l'échelle de l'agglomération ou à celle de l'Aire Urbaine Doubs, sont en cours : agriculture périurbaine, forêt, déplacements, services, ...

Perspectives pour 2009

- 1 - En lien avec les schémas de secteur, continuer la construction et l'articulation des schémas thématiques IVB, habitat, foncier, schéma des parcs, agriculture périurbaine, forêts, avec les projets des communes, le projet d'agglomération, Doubs 2017, les actions du Conseil Régional et les priorités de l'Etat et rendre lisibles ces priorités croisées pour faciliter leur mise en œuvre et évaluation
- 2 - Puis les autres schémas en fonction des priorités (équipements)...
- 3 - Rendre lisible un ou plusieurs schémas thématiques d'agglomération, non prioritaire devant d'autres projets.



+ Zoom sur

En partenariat avec la CAPM et les communes, l'ADU a proposé une spatialisation schématique de l'Infrastructure Verte et Bleue (IVB) et l'a décomposée en trois catégories d'espaces : la charpente verte et bleue d'agglomération, le réseau structurant et le réseau local. Ces trois niveaux permettent ainsi d'identifier l'ossature de l'IVB participant de la mise en œuvre du SCOT.

Sur la base de sa connaissance du territoire, l'ADU a également différencié les segments du réseau de l'IVB déjà réalisés de ceux restant à réaliser. Enfin, à l'échelle plus fine de chacun des 7 schémas de secteurs et en croisant le schéma IVB avec les enjeux liés au développement urbain ou aux réseaux de mobilité, l'ADU a localisé des lieux à enjeux où l'aménagement de l'IVB contribuerait plus fortement à la mise en œuvre du SCOT.

La constitution d'un maillage des parcs publics aménagés participe de l'attractivité du territoire, de la cohésion sociale, de la valorisation du foncier et de l'immobilier du Pays de Montbéliard.

Zoom sur...



+ 13. SCHEMAS DE SECTEURS

Le travail sur les schémas de secteurs a été celui le plus lisible parmi les travaux complémentaires entre eux de mise en œuvre du SCOT, avec le travail sur les PLU compatibles, si bien que la mise en œuvre du SCOT est souvent réduite dans les esprits à cette seule démarche. En effet, le travail sur les schémas de secteurs a été en 2008 très important en volume, dépassant, à la demande des élus surtout des communes et des membres de l'ancien groupe SCOT, les prévisions d'avancement, au détriment des schémas de sous-secteurs notamment, afin d'accompagner rapidement les communes en termes de quoi faire et de comment faire.

Alors qu'il était prévu simplement de finaliser la démarche sur les 3 schémas « prototype » et d'en tirer un bilan, cette première étape a été finalisée avant les élections. Durant l'été, le déploiement sur l'ensemble de l'agglomération a été préparé, pour application dès l'automne. L'articulation entre les divers projets -secteurs, sous secteurs, projets prioritaires, schémas thématiques-, a été précisée. ainsi que l'articulation avec la démarche juridique de mise en compatibilité des PLU avec le SCOT et le travail d'état des lieux du niveau de compatibilité des différents PLU de l'agglomération avec le SCOT. Un mode de représentation graphique, ni carte ni schéma, a été mis au point, de même que le mode de capitalisation des données et le choix des données à représenter. Les éléments de programmation, par exemple en termes d'habitat, infrastructure verte et bleue (IVB), équipements, ont été travaillés en parallèle.

Ce travail de mise au point de méthode, très important, a été sous estimé et a pourtant donné lieu à une trame de discours en trois étapes bien lisibles, distribuée entre échanges intercommunaux, échanges communaux et questions à l'agglomération ou aux autres collectivités : déclinaison du SCOT, identification de projets dans ce cadre, bilans et questions. 21 réunions intercommunales de secteur, prévues de septembre 2008 à avril 2009, ponctuent l'ensemble de la démarche d'animation.

Ce niveau d'avancement devra permettre de contribuer au projet d'agglomération avec des demandes d'arbitrage et des propositions tout à fait concrètes : agriculture périurbaine, système TCSP, maillage poids lourds, aménagement des fonds de vallée en IVB, ... Il devra aussi faciliter les démarches de projet de chacune des collectivités.

Cette trame permet de déboucher très rapidement sur ce qui intéresse les élus : d'une part, les projets potentiellement prioritaires pour leur développement -s'appuyant d'abord sur leur vision territoriale-, dont la réalisation pourrait faire basculer l'attractivité ou le fonctionnement en système de l'agglomération ; d'autre part, le travail de préparation du passage en PLU compatibles avec le SCOT, ceux-ci comportant de fait des références intercommunales.

Ainsi, de septembre à décembre 2008 ont été préparées et tenues 9 réunions dites « de secteur » : 2 en cœur d'agglomération, 3 dans les bourgs de vallées, 2 dans les réseaux de villages. Les secteurs couvrent des zones homogènes en termes de problématiques et gérables en termes d'intercommunalité de proximité. Chacune de ces réunions exige une préparation méticuleuse de terrain, avec les élus, qui donne à voir de façon concrète une traduction du SCOT en termes d'organisation spatiale du territoire, tangible à l'échelle intercommunale.

Le projet complémentaire « observatoire des projets ou idées de projets dans l'agglomération » a été mis en place afin de nourrir la démarche, et étendu aux communautés de communes limitrophes.

Ce projet s'articule avec celui de renouvellement des méthodes d'émergence des projets, dont l'objet est d'apporter des appuis méthodologiques aux maires de petites communes avec peu de moyens afin de les aider à participer au développement du territoire aux côtés des autres collectivités.

Perspectives pour 2009

- 1 - Finaliser la démarche en 3 étapes sur l'ensemble des secteurs, avec les réunions intercommunales, les réunions communales et les « synthèses » ou bilans par secteur
- 2 - Documents de synthèse type pour appui à la mise en compatibilité PLU SCOT par secteur intercommunal et lisibilité des projets potentiels levier pour l'agglomération, questions de niveau agglomération soulevées
- 3 - Nourrir le projet d'agglomération et les démarches de projet des autres collectivités, selon moyens
- 4 - Documents de synthèse : rédaction au fur et à mesure du mûrissement du travail sur l'ensemble de l'agglomération.



Zoom sur...



+ 14. SCHEMAS DE SOUS SECTEURS

Ce projet a été peu engagé, pour deux raisons :

- d'abord, l'implication sur les schémas de secteur n'a pas permis d'intervenir aussi fortement à ces échelles intermédiaires de sous secteurs.

- ensuite, l'usage de ces schémas méritait un travail préalable « prototype ».

En effet, un schéma de sous secteur est un cahier des charges spatialisé émanant du travail avec les élus lors de la démarche sur les secteurs, encadrant plusieurs opérations urbaines devant présenter un niveau de coordination et de cohérence élevé. Ce cahier des charges n'indique que des principes, mais ceux-ci sont fermes : les choix opérationnels doivent être proposés et portés par les maîtres d'œuvre qui réalisent les opérations. Cette règle permet de limiter les décisions pouvant être remises en question et renforce donc la probabilité de continuité et de respect des options fondatrices, le faisceau des possibles se resserrant au fur et à mesure des choix effectués par ceux-là mêmes qui les portent.

Plusieurs zones sont en cours de test en tant que prototypes de cette méthode.

L'ensemble liaison Nord - les Grands Bannots - le centre de Grand Charmont, est identifié dans les schémas de secteurs comme une zone dont la structure urbaine doit évoluer fortement, alors même que le potentiel foncier disponible est important. Le schéma de sous secteur permet l'articulation des études de faisabilité d'opérations urbaines complémentaires - changement de structure et d'échelle des espaces publics sur le centre, développement de nouveaux quartiers, interventions sur des quartiers existants - dans un cadre commun, assurant l'évolution globale coordonnée de la structure urbaine.

Le schéma de sous secteur n'existant pas au lancement des études, cet accompagnement a été réalisé par l'agence en coordination directe, soulignant l'intérêt d'un tel cahier des charges pour gagner du temps et contraindre les maîtres d'œuvre et aménageurs aux grands principes pré établis par les élus. La méthode, en même temps, assez nouvelle en France même si éprouvée ailleurs en Europe, exige un apprentissage des techniciens et maîtres d'œuvre, les élus étant ceux qui l'adoptent le plus naturellement. En effet, sa valeur ajoutée leur est directement lisible.

Le secteur de Gros Pierrons constitue un autre sous secteur du Nord cœur d'agglomération. La présentation en juin 2008 aux nouveaux élus d'un point d'étape de l'aménagement du site avec des schémas de principe d'organisation contribue à la reconstitution d'un groupe de pilotage d'agglomération.

Perspectives pour 2009

- ❶ - Projet devenu non prioritaire, remplacé par un passage direct des schémas de secteurs aux projets, autant que possible ; en attente d'opportunité pour construire des cahiers des charges à périmètre large et éventuellement des documents type d'encadrement des opérateurs et maîtres d'œuvre à cette échelle
- ❷ - En fonction du potentiel de temps restant, faciliter la mise en place de schémas de sous secteurs sur les zones à enjeux en chantier.



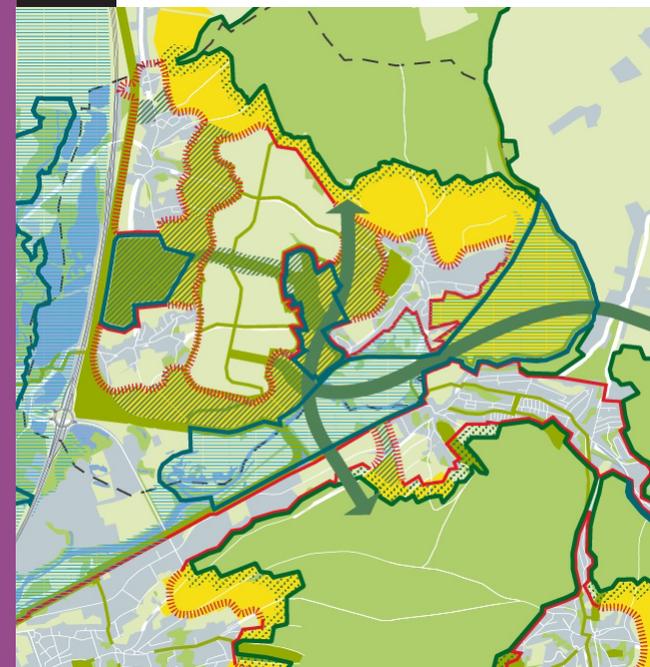
+ Zoom sur

Sous secteur 3 villages

Dans le prolongement de la démarche de schéma de secteur, des travaux préparatoires ont été amorcés en vue d'identifier les sous-secteurs du plateau de Brognard.

Notamment la réflexion vise à définir les projets potentiels (petit patrimoine, espaces publics, aménagement de centres-bourgs) et la localisation optimisée de la future école intercommunale, dans une optique d'anticipation de la possibilité d'un maillage avec les infrastructures autoroutières (A36). La réflexion intègre la possibilité d'un bouclage de l'extension future de la zone de Technoland et des liaisons avec les grands pôles d'activités de l'Aire urbaine comme le site de l'hôpital médian et la gare TGV de Meroux.

Zoom sur...



+ 15. EMERGENCE DE PROJETS URBAINS PRIORITAIRES

L'objectif de ce grand projet est de d'accompagner l'émergence de projets urbains déterminants pour l'agglomération. Le choix de ces projets peut être fait en raison de leur contribution à l'image du Pays de Montbéliard (projets phare), de leur capacité à jouer un rôle de levier pour la création d'une agglomération durable (projets prioritaires), ou parce qu'ils permettent à chaque maître d'ouvrage - y compris les communes - de faire l'apprentissage de la fabrication de morceaux de ville durable (projets prototypes).

2008 a vu en parallèle un travail de méthode sur les processus ordinaires de fabrication de la ville durable et des accompagnements d'opérations urbaines communales ou d'agglomération.

Après avoir analysé les facteurs de qualité urbaine dans différents exemples de quartiers exemplaires, l'ADU a décrit le déroulement type d'une opération urbaine sous forme schématique, en faisant ressortir les questions clés à chaque étape. Ces questions permettent - aux élus comme aux techniciens - de prendre des décisions favorables à la qualité et à la durabilité urbaine, en particulier à deux moments clés du processus :

- Le choix de la forme urbaine et de son auteur : sur appel à candidature et étude de faisabilité (ex. *Grand-Charmont*), avec un atelier de projet (ex. *Bethoncourt*), un concours d'urbanisme (ex. *Gros Pierrons*) ou un marché de définition simultanée ;

- Le choix de l'opérateur et le moment de son intervention : en amont avec la mise en concurrence de groupements urbanisme plus opérateur, en aval après la définition de la forme urbaine, ou sous forme de partenariat public privé pris au sens large par un système de co-pilotage de l'opération urbaine.

Cette réflexion a été conduite en partenariat avec les différentes instances qui interviennent dans l'accompagnement des communes : CG25, EPF, CAUE, HDL, ADIL, DDE, CAPM, ...

En parallèle, l'ADU a accompagné l'émergence de différentes opérations, en lien avec les schémas de secteurs, ce qui a permis à la fois de nourrir la réflexion sur la méthode en la confrontant au terrain, et de mieux assister les communes en se fondant sur la méthode.

Perspectives pour 2009

① - Accompagnement de projets et d'opérations urbaines durables : en fonction des besoins identifiés et de l'avancement des schémas de secteur.



+ Zoom sur

Atelier projet urbain à Bethoncourt

Le conseil général prévoit de construire un nouveau collège dans une zone actuellement non bâtie de Bethoncourt, dont le potentiel et la vocation sont clairement d'être le « pivot » urbain principal du secteur nord. Ce « pivot » est situé entre les coteaux exposés au sud de Montbéliard et de Sainte-Suzanne et la vallée de la Lizaine qui permet d'accéder à Héricourt et qui constitue une coupure par rapport à la majeure partie de Bethoncourt et de Champvallon en particulier.

Le groupe technique formé des villes de Montbéliard, Bethoncourt, CAPM, CG25 et ADU a travaillé à l'émergence de ce collège, chacun dans son rôle : potentiels de collégiens, mixité, programme, positionnement, étude de faisabilité, ... sans toutefois garantir l'émergence du collège non pas isolé, mais inséré dans un quartier. Une étude de faisabilité d'aménagement réalisée par le groupement Nexity / Atelier LD sous maîtrise d'ouvrage CAPM a approfondi l'analyse du site et développé un premier scénario de développement urbain dont le but était d'abord de vérifier la faisabilité financière et technique d'une opération d'aménagement.

Afin de s'assurer de l'émergence d'un projet de qualité pour ce collège dans ce quartier, et permettre le bon fonctionnement de ce « pivot » Nord de l'agglomération, le groupe s'est entendu sur l'organisation d'un atelier de projet urbain sur 3 jours. Cette démarche a permis ce « supplément d'âme » qui tranche avec les méthodes habituelles, par la confrontation de plusieurs visions d'urbanistes, chacun partant de sa sensibilité propre pour concevoir ce « pivot ». Cela a permis aux élus de se forger une conviction sur la base des éléments communs aux différentes propositions, mais aussi sur ce qui les différencie. L'expérience tend à prouver que l'image du futur quartier se construit progressivement, par évaluation des différentes variantes et discussion entre les participants et décideurs sur les grands paysages, les aménagements d'entrées de villes, l'organisation des densités, les cheminements, les phasages, ...). La production de scénario par plusieurs urbanistes enrichis de l'échange avec le groupe d'élus et de techniciens a permis un degré de richesse et de rapidité de maturation exceptionnel.

Zoom sur...





Ancrer le Pays de Montbéliard dans un territoire large

+ 16. SCHEMAS DE DEVELOPPEMENT PERIURBAINS

Ce grand projet a pour ambition d'accompagner les secteurs périurbains du Sud du Pays de l'Aire urbaine et notamment les communautés de communes dans la définition, la formalisation et la mise en œuvre de stratégies de développement articulées avec les orientations du SCOT, de l'Aire urbaine, de l'Etat et des collectivités. Il se décline par la définition d'une stratégie et d'un schéma de développement, par la mise en place d'un contrat financier avec le Conseil général, d'un plan de communication et l'accompagnement à l'émergence et la mise en œuvre de projets intercommunaux.

En 2008, la réalisation d'un diagnostic problématisé a permis de partager avec les Présidents des Communautés de Communes et les nouveaux élus une analyse des dynamiques en cours et des enjeux de développement sur ces territoires. Il participe ainsi au renforcement de la culture intercommunale.

Ces travaux mettent en perspective des scénarii et des axes de développement intercommunaux qui devaient être utilisés pour construire un nouveau contrat financier avec le Conseil général (FIDEL). Néanmoins, ce dernier a été abandonné.

L'élaboration et la mise en place de ces stratégies de développement impliquent à présent une définition des partenariats entre les territoires périurbains, la CAPM, l'Aire urbaine, le Conseil général du Doubs et la Région. Elle nécessite également une redéfinition des outils d'accompagnement tant en termes d'ingénierie urbaine que de financement des projets (contrat de Pays, FRAU, aide du Conseil général, etc.). En 2008, l'accompagnement de ces territoires a été l'occasion d'expérimenter un partenariat entre le service aux maires du Conseil général, le CAUE et l'ADU.

Le besoin d'accompagnement porte notamment sur la mise en place de transports collectifs à la demande articulée avec l'offre du Pays de Montbéliard et à l'échelle de l'Aire urbaine, le développement touristique de la Vallée du Rupt et des Balcons du Lomont, l'organisation de l'offre scolaire et l'intégration d'orientations de développement durable.

Perspectives pour 2009

Orientations 2009 en fonction du soutien financier des collectivités dans le cadre du programme de travail de l'agence ou d'un financement direct des territoires périurbains :

- ① - Elaboration des stratégies et de schémas de développement intercommunaux lisibles qui fédèrent des interventions articulées avec les orientations des différentes collectivités : SCOT, Doubs 2010/2017, SRADDT, charte Aire urbaine
- ② - Ou accompagnement dans la définition et la mise en œuvre de projets intercommunaux : développement touristique, transports à la demande, offre scolaire, actions de développement durable.



+ Zoom sur

Le suivi du contrat FIDEL du Conseil général entre 2004 et 2008 a mis en exergue la difficulté pour les territoires périurbains à faire émerger des projets structurants, répondant à la mise en œuvre d'une stratégie globale. En 2008, l'agence a donc réalisé pour ces territoires un diagnostic qui devra permettre une meilleure compréhension des dynamiques intercommunales l'élaboration de stratégies de développement.

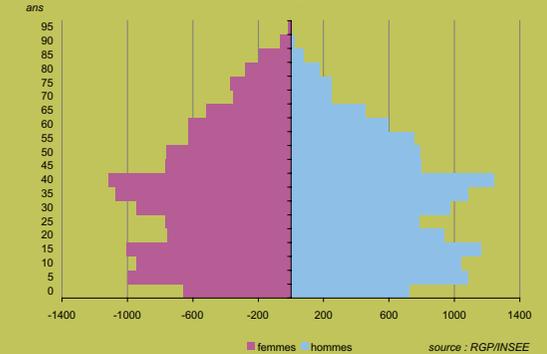
Les territoires périurbains sont en croissance démographique depuis 40 ans et leurs habitants deviennent plus nombreux que ceux des agglomérations montbéliardaise et belfortaine. L'augmentation se réalise en majorité avec des familles (adultes de 30 à 50 ans et enfants de moins de 15 ans) arrivant de la CAPM. Pour répondre aux besoins des habitants le rythme de production de logements est important (logements individuels, de grande taille et hors cadre planifié). Cette croissance démographique se fait au dépend des terres agricoles (-20 % entre 1979 et 2000) et elle n'est pas accompagnée par une activité économique importante. Le fonctionnement des territoires péri urbains reste fortement tourné vers la CAPM qui offre les services et équipements urbains, même si les services à la population se développent en périphérie.

Les intercommunalités peuvent aujourd'hui décider de se tourner vers différentes orientations stratégiques : une poursuite des tendances actuelles, un développement indépendant pour chaque territoire, un développement avec une collaboration entre communautés de communes et en articulation avec le Pays de Montbéliard et l'Aire urbaine.

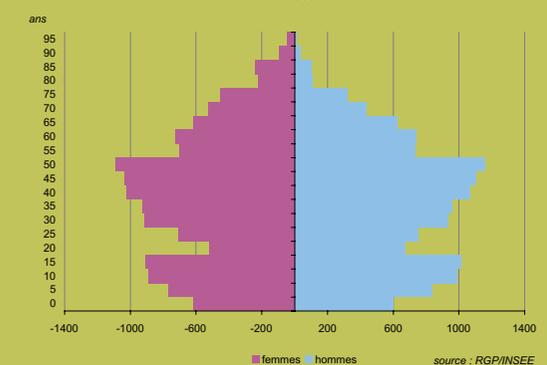
Zoom sur...



Pyramides des âges FIDEL - 1990



Pyramides des âges FIDEL - 1999



17. DEVELOPPEMENT AIRE URBAINE ET RHIN-RHÔNE

Ce grand projet a pour objectif d'articuler le Pays de Montbéliard avec les territoires voisins et d'appuyer la mise en œuvre de projets coordonnés (Aire urbaine, Métropole Rhin-Rhône...). Ce grand projet prévoit plus précisément :

- l'accompagnement d'études visant à articuler organisation des transports et orientation en matière d'aménagement du territoire à l'échelle de l'Aire urbaine,
- l'organisation d'un séminaire Aire urbaine,
- la réalisation d'exploitations de données Aire urbaine et Rhin-Rhône
- le suivi des travaux du groupe de partenaires en charge de l'animation du RMRR,
- l'accompagnement des projets de la Métropole.

En 2008, l'ADU a finalisé plusieurs études engagées en 2007 pour le SMAU (vieillesse et mobilité...) mais ce dernier, en raison du temps de réinstallation de ses instances après les élections de mars 2008, n'a pas donné suite aux orientations du programme de travail concernant les réflexions en matière d'organisation des transports à l'échelle de l'Aire urbaine ni à l'organisation d'un séminaire. La commission « transports/aménagement » proposée par les agences d'urbanisme en 2007 n'a été reconstituée qu'en décembre 2008. L'agence est en attente de ses orientations.

Néanmoins, plusieurs scénarii de desserte en transports publics de l'espace central de l'Aire urbaine et de la gare TGV ont été posés afin qu'il puissent être évalués avec l'outil de modélisation mis en place par le SMTC : potentiel de réutilisation des voies ferrées, différentes variantes de tracé en site propre en connexion avec le projet de TCSP du Pays de Montbéliard.

En outre, pour qualifier la réalité des échanges entre les territoires et l'évolution des bassins de vie, l'agence a mis en place un partenariat avec l'INSEE pour identifier les déplacements domicile - travail et caractériser les complémentarités économiques entre les bassins à différentes échelles : Métropole Rhin-Rhône, Aire urbaine, grand Est, etc. Les résultats de ces études seront disponibles et publiés en 2009 avec une actualisation régulière possible pour un suivi de l'intégration du marché du travail et l'évaluation de l'impact du TGV sur les relations domicile - travail entre les territoires.

Les instances de Métropole Rhin-Rhône, avec changement de la Présidence et recrutement d'un directeur, ont été ré installées à l'automne : le groupe projet a préparé et accompagné ces évolutions. Un séminaire de premiers échanges des acteurs concernés par les projets à cette échelle a été organisé à Montbéliard en décembre. L'organisation des suites, l'appui à l'émergence de projets notamment en développement économique, devrait faire l'objet d'une organisation à prévoir pour 2009, encore non calée.

L'ADU engage un partenariat avec la région sur l'analyse des dynamiques territoriales notamment en lien avec l'arrivée du TGV et sur l'adéquation entre les stratégies de développement de la Région avec les orientations des territoires locaux.

L'ADU a également établi un partenariat avec le Pays d'Héricourt pour mettre en place un transport à la demande et accompagner la communauté de communes dans la définition d'une stratégie de développement territoriale articulée à l'échelle de l'Aire urbaine et de la Région.

Perspectives pour 2009

à voir avec les partenaires

- 1 - Pour l'Aire urbaine, suivi des études et animation pour validation des projets
- 2 - Accompagnement dans la réalisation des projets
- 3 - MRR : à préciser par les agglomérations membres (benchmark équipements, observatoire mobilité, données de cadrage, accompagnement à la demande d'émergence de projets dans les priorités)
- 4 - Pour l'Aire urbaine, accompagnement dans l'élaboration d'un cahier des charges d'études de faisabilité sur les transports et l'organisation du territoire pour appel d'offres ; lancement des études et participation
- 5 - Animation et définition des premières orientations de la stratégie de développement (commission, bureau, comité syndical).



+ Zoom sur

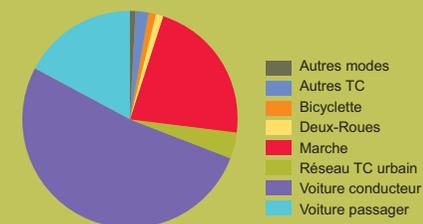
L'étude intitulée « Le vieillissement de la population, un enjeu de mobilité dans l'Aire urbaine » permet de mieux appréhender les différentes cohortes de personnes de plus de 60 ans, leurs comportements de mobilité et les probabilités d'isolement selon le lieu de résidence et les services avoisinants. Un premier groupe, le 3^e âge, se comporte presque comme les actifs et un second, le 4^e âge, se déplace beaucoup moins. La limite entre ces deux groupes fluctue aux alentours de 75 ans et se matérialise très souvent par l'incapacité physique à conduire une voiture.

Les actions publiques à développer ne sont pas les mêmes selon la classe d'âge et selon le territoire. Le transport bien sur, mais également les services (à domicile ou au moyen des NTIC), l'accessibilité et le lien social doivent faire partie intégrante de ces actions et doivent venir compléter celles entreprises dans le cadre des schémas gérontologiques départementaux.

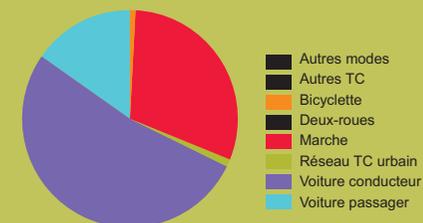
Zoom sur...



Répartition modale 0 à 59 ans



Répartition modale 60 à 74 ans



18. DÉFINIR LA COMPATIBILITÉ DES DOCUMENTS DE PLANIFICATION THÉMATIQUE ET DES ACTIONS ASSOCIÉES AVEC LE SCOT

Ce grand projet a pour objectif de traduire les orientations du SCOT dans des documents de planification thématiques et opérationnels à court et moyen termes (PDU, PLH, stratégies environnementales, etc.) pour les rendre opposables comme la loi l'exige. L'objectif est également d'accompagner les collectivités dans la mise en œuvre d'actions concrètes qui y sont associées en matière d'habitat, de transports (TCSP, réseau cyclable, label PDU, etc.) et d'environnement.

L'ADU a participé à l'élaboration du nouveau plan de déplacements urbains. Elle a notamment contribué à la prise en compte des orientations du SCOT avec l'intégration du principe de développement du cœur d'agglomération structuré par un deuxième axe de transport collectif vers le Nord et en articulation possible avec une desserte de l'espace central de l'Aire urbaine.

L'agence a également contribué à la prise en compte des projets et des actions du pôle Véhicule du Futur dans les orientations du Plan de Déplacements Urbains. La question de l'articulation du système de transports en commun du Pays de Montbéliard à l'échelle de l'Aire urbaine et les territoires périurbains est clairement posée.

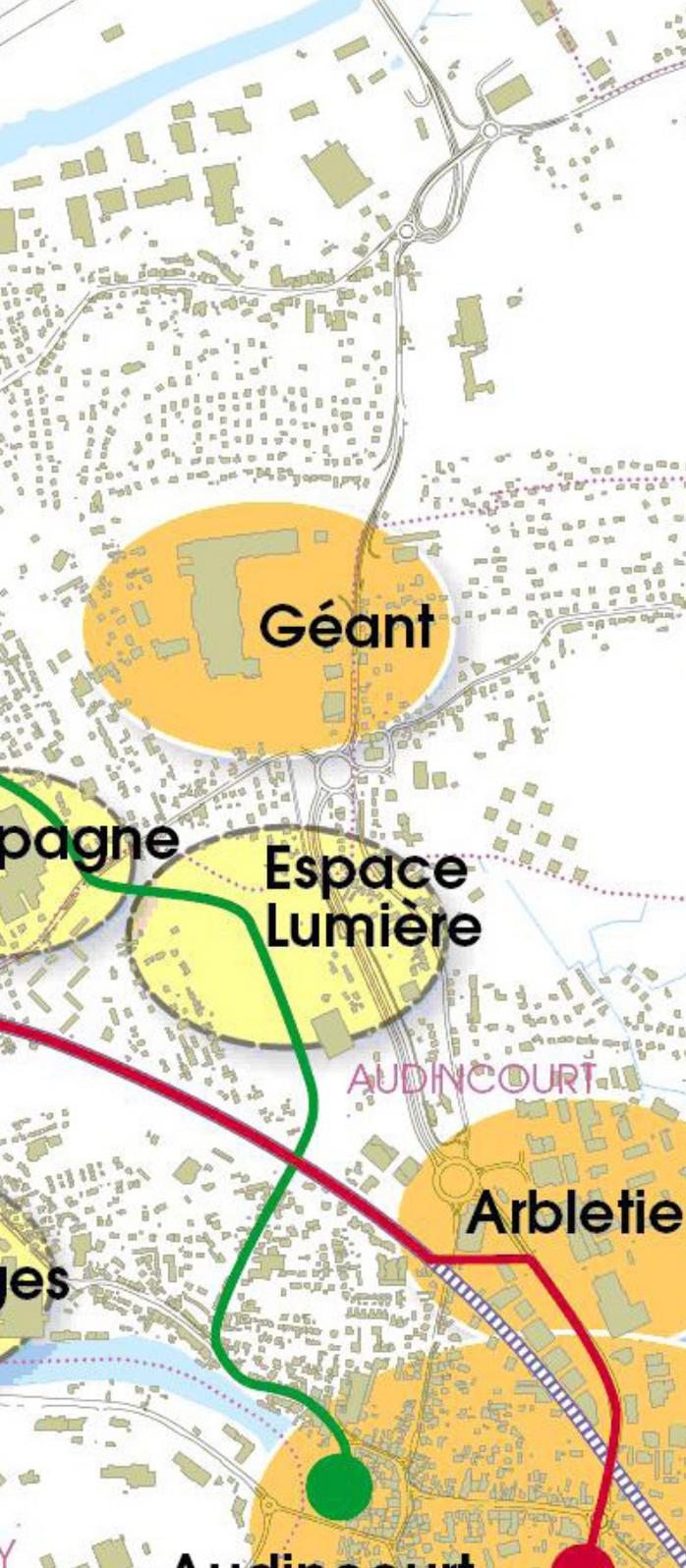
Par contre, l'ADU n'a pas été particulièrement associée à la mise en œuvre des projets transports : domanialité des voies en lien avec la hiérarchisation du réseau, développement du réseau cyclable pourtant composante majeure de l'infrastructure verte et bleue de l'agglomération inscrite dans le Schéma de Cohérence Territoriale, etc. L'ADU a néanmoins alerté sur l'intérêt d'un TCSP levier de développement et d'aménagement du territoire comme inscrit dans le SCOT et non seulement d'organisation logistique des déplacements.

L'agence a également participé aux démarches environnementales concernant la recherche de labellisation énergétique EEA et à la mise en œuvre des actions du Programme Local de l'Habitat.

La traduction des orientations du SCOT dans les documents thématiques de planification ainsi que la mise en œuvre des actions ont été particulièrement relayées dans l'élaboration des schémas de secteur intercommunaux : infrastructure verte et bleue et liaisons cyclables, programmation logements, intégration du TCSP, etc.

Perspectives pour 2009

- 1 - Implication et traduction du Grenelle de l'environnement
- 2 - Accompagnement dans la mise en œuvre du PDU en fonction des sollicitations de la CAPM
- 3 - Appel à projet de l'Etat sur le TCSP et accompagnement dans l'intégration Aire urbaine
- 4 - Étude d'une deuxième ligne structurante de l'offre de transports avec les territoires périurbains
- 5 - Aide à l'émergence d'éco quartiers en lien avec l'Etat, les Communes et la CAPM (voir grand projet 15) et appui aux stratégies et projets en matière de développement durable .



+ Zoom sur

L'étude d'un transport en commun en site propre (TCSP) fait suite aux préconisations du Plan de Déplacements Urbains validé en Octobre 2000. Au delà de l'objectif de revitalisation des transports en commun, le projet possède également un fort enjeu de structuration urbaine du cœur d'agglomération (condition nécessaire à l'attractivité du territoire).

L'orientation donnée pour palier ce déficit consiste à développer un espace urbain Audincourt/Montbéliard à l'échelle d'une agglomération de 120 000 habitants. Cet espace a été élargi jusqu'à Grand-Charmont avec le SCOT. Ce dernier a souligné la nécessité d'un tracé au plus près des pôles générateurs de déplacements actuels et futurs. Ainsi, le projet de TCSP est notamment, avec le développement des Gros Pierons et la requalification de la zone Champagne à Exincourt, l'outil de cette structuration urbaine.

En 2008, dans le cadre de la poursuite du projet par la nouvelle majorité, l'ADU a attiré l'attention des élus du Pays de Montbéliard sur le concept de TCSP qu'ils souhaitent développer (un projet d'optimisation du réseau des transports collectifs ou un projet de transformation et de développement du territoire).

Zoom sur...



19. COMPATIBILITÉ DES PLU AVEC LE SCOT

L'état des lieux de la compatibilité des POS-PLU avec le SCOT en vigueur a été réalisé par la Communauté d'Agglomération en 2008. Elle s'est appuyée pour cela sur un prestataire extérieur, le bureau d'études Service Public 2000, sur la base d'un cahier des charges et d'une proposition de grille d'analyse mis en place par l'ADU en 2007. L'ADU a naturellement suivi le déroulement de la prestation à chacune de ses étapes.

Le bureau d'études a fourni une note précisant la notion de compatibilité à prendre en compte pour réaliser l'analyse des PLU, ainsi qu'un rapport établissant la doctrine d'application du Document d'Orientations Générales (DOG) du SCOT. Ces éléments ont été présentés à la CAPM à l'occasion d'une réunion de présentation et d'information qui s'est tenue le 27 octobre 2008. La mission confiée au bureau d'étude comprend également l'analyse des 28 POS-PLU en vigueur dans le Pays de Montbéliard, sous l'angle de leur compatibilité avec le SCOT. Cette analyse sera restituée par le bureau d'études sous la forme d'une fiche établie pour chaque POS-PLU.

Cette fiche d'analyse examinera, pour chaque orientation du DOG, les problèmes de compatibilité éventuellement soulevés par le POS-PLU en vigueur. Elle permettra également de distinguer clairement, d'un côté, les aspects de chaque POS-PLU soulevant des questions d'incompatibilité avec le SCOT, et d'un autre côté, ceux à prendre en compte dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du SCOT. Elle comprendra enfin des préconisations pour la mise en compatibilité de chaque POS-PLU avec le SCOT. Ces fiches par commune devraient être restituées à la CAPM par le bureau d'études début 2009.

Parallèlement à la démarche engagée par la CAPM, l'agence a également animé un groupe de travail réunissant des représentants de l'Etat et de la CAPM afin de mettre en place des outils **de mise en œuvre des orientations du SCOT à l'occasion des révisions de PLU**. Les travaux présentés à ce groupe de travail ont permis :

- De définir le contenu d'une base de données comprenant les indicateurs nécessaires à la réalisation des diagnostics territoriaux figurant dans les rapports de présentation des PLU ;
- Un sommaire type de rapport de présentation de PLU ;
- Un sommaire type de Projet d'Aménagement et de Développement Durable de PLU ;
- Un cahier de charges type destiné aux collectivités pour l'engagement de consultations auprès de prestataires privés pour attribuer des marchés de maîtrise d'œuvre de révision de PLU.

Au-delà de ces différents outils, qui participent à la mise en place d'un guide pour les révisions des PLU du Pays de Montbéliard, une méthodologie a été élaborée fin 2008 pour définir les contenus opposables efficaces, répondant pleinement aux exigences de la mise en œuvre du SCOT (règlements de PLU, zonages et Orientations Particulières d'Aménagement). Cette démarche comprendra la participation et les conseils d'un expert juridique. Réalisée en 2009, elle s'appuiera notamment sur la conduite des révisions de PLU qui seront mises en chantier début 2009.

Les documents produits jusqu'à présent par la démarche n'ont pas encore fait l'objet d'une large diffusion. Ils nécessitent en effet, pour être validés définitivement et diffusés, d'être revus et amendés à la lumière des grilles d'analyse des POS-PLU réalisées par Service Public 2000 et des premières révisions de PLU à engager en 2009.

Perspectives pour 2009

- 1 - Recherche action règlements PLU compatible SCOT
- 2 - Premiers PLU compatibles.

+ Zoom sur

Mission d'évaluation des besoins de mise en compatibilité des POS-PLU avec le SCOT

La CAPM a confié au bureau d'études Service Public 2000 la réalisation d'une mission sur les besoins de mise en compatibilité des POS-PLU du Pays de Montbéliard avec le SCOT, sur la base d'un cahier des charges établi par l'ADU en 2007.

Service Public 2000 a présenté le 27 octobre 2008 l'avancement de ses travaux. Deux éléments particulièrement utiles à la gestion des PLU par les collectivités ont été mis en lumière à l'occasion de cette présentation.

Une doctrine d'application des orientations générales du SCOT

Certaines orientations, comme par exemple celles concernant la mise en œuvre d'une l'Infrastructure Verte et Bleue, ne s'adressent pas uniquement au champ d'application des PLU, nécessitent la prise en compte d'échelles de territoire dépassant largement les limites communales, et touchent des catégories d'espaces très diverses : espaces publics, espaces naturels, zones inondables, etc... C'est pourquoi la rédaction d'un document d'application des orientations du SCOT par les PLU a paru nécessaire.

Une fois officiellement adoptée par la Communauté d'Agglomération, la doctrine d'application des orientations générales du SCOT constituera en effet un outil tout à fait utile à sa mise en œuvre :

- elle constituera un référent précisant dans quel esprit et à quelle fin chaque orientation a été rédigée et sous quelle forme les PLU concernés peuvent y répondre, leur apportant une sécurité et une stabilité supplémentaire dans leur rapport de compatibilité avec le SCOT ;
- elle fournira à la CAPM un appui considérable dans son rôle de Personne Publique Associée, notamment pour assurer le Porté à Connaissance et pour délivrer ses avis au moment de l'enquête publique des révisions de PLU.

Compatibilité et mise en œuvre du SCOT

La présentation de ses travaux par Espace Public 2000 le 27 octobre dernier a également fait apparaître clairement la différence qu'il est nécessaire d'observer entre :

- la notion de compatibilité des PLU avec le SCOT
- et la notion de mise en œuvre des orientations du SCOT

Le PLU est considéré compatible avec le SCOT dès lors qu'il ne contrarie ni n'empêche de façon irréversible la mise en œuvre de ses orientations. Ce sont plus particulièrement les dispositions relatives à la protection des espaces naturels qui génèreront, a priori, les motifs les plus sérieux d'incompatibilité.

Pour indispensable qu'elle soit au regard du Code de l'Urbanisme, la stricte compatibilité ne suffit pas à mettre en œuvre les orientations du SCOT. La mise en œuvre du SCOT consiste à prendre en compte l'ensemble de ses orientations générales dans la conception même des contenus du PLU. Elle va donc bien au-delà de la notion de compatibilité.

Il n'est donc pas nécessaire de mettre en œuvre les orientations du SCOT pour assurer la compatibilité du PLU avec le SCOT, et donc sa sécurité juridique dans l'immédiat. En revanche, la mise en œuvre des orientations du SCOT est engagée dès que la procédure de révision du PLU est déclenchée.

Zoom sur...



Mettre les PLU en compatibilité : avec une batterie complète d'outils

Rapport de Présentation	Projet d'Aménagement et de Développement Durable	Orientations particulières d'aménagement	Partie Réglementaire
Mission d'évaluation des besoins de mise en compatibilité des PLU du Pays de Montbéliard (confiée par la CAPM au bureau d'études Service Public 2000)			
Sommaire type			
Guide d'élaboration : définit, orientation par orientation, les contenus à mettre en place et propose des recommandations		Orientations particulières types	Contenus réglementaires types
Base de données adaptée à l'élaboration des diagnostics territoriaux « référentiel d'agglomération »	Légende type (pour les documents graphiques) et synthèse type. p.m. : schémas de secteurs	Exemples d'application par la mise en œuvre de « PLU expérimentaux »	

Cahier de charges type pour consultation de maîtres d'œuvre de révision de PLU par les communes





Mise en œuvre de la stratégie de développement de filières

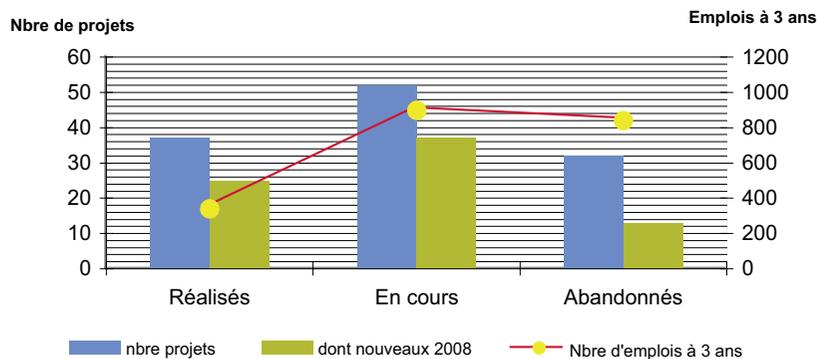
L'accompagnement de projets d'entreprises en chiffres

121 projets accompagnés par l'ADU en 2008
(dont 75 nouveaux projets)

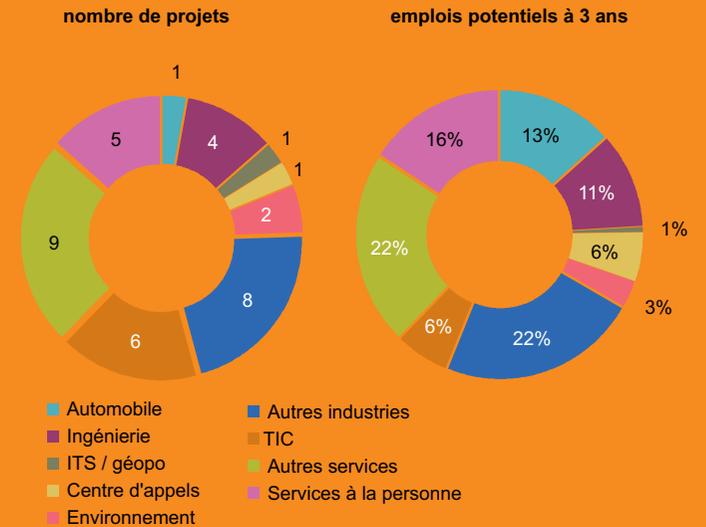
37 projets aboutis (en forte évolution par rapport à 2007 avec 22 projets) porteurs de la création de 340 emplois à 3 ans dont 160 déjà créés.
Soit une taille moyenne de 9 emplois potentiels par projet

52 projets toujours en cours fin 2008 porteurs de la création potentielle de près de 900 emplois à 3 ans soit une taille moyenne de 17 emplois par projet.
32 projets abandonnés

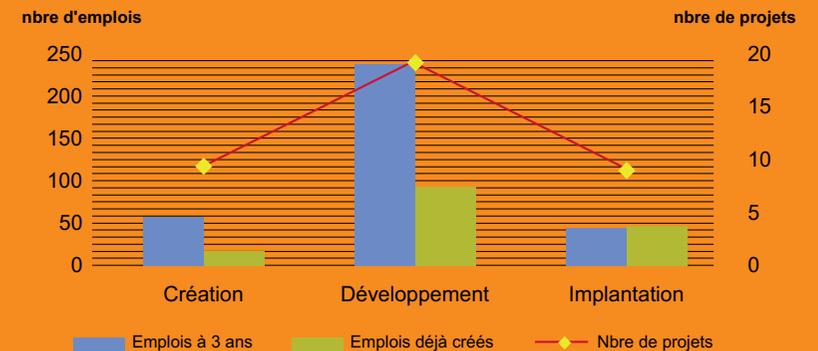
Bilan global projets 2008



Les projets réalisés par branche



Les projets réalisés par type



+ Zoom sur

Virtual City : la « gazelle de la 3D »

Société créée et implantée en 2007 avec le soutien de l'ADU Virtual City est spécialisée dans la production de cartographies 3D pour les villes. Ces modélisations permettent à travers la représentation en 3D de « l'existant » des villes, de faire apparaître à l'intérieur de l'univers ainsi reconstitué une multitude d'informations sur la ville dans des domaines tels que : les SIG (Systèmes d'Informations Géographiques), la sécurité civile, l'instruction de permis de construire, les flux de circulation, ... En 2008, l'ADU a accompagné le développement de cette jeune start up qui comptera une 20aine d'emplois en 2010, notamment dans la mobilisation d'aides financières (Fonds de revitalisation, FRI).

Un nouvel envol pour DUTC

Créée en 2002, spécialisée dans l'usinage de matériaux composites notamment pour les filières de l'énergie, DUTC a pu grâce à son rachat par le groupe ISOVOLTA regrouper ses activités en 2008 sur Technoland en construisant un nouveau bâtiment de 3 500 m².

L'ADU a accompagné ce projet dans la recherche/visite de sites, d'informations fiscales, d'aides publiques et a organisé les rencontres avec les interlocuteurs utiles à l'avancement du projet réalisé en un temps record : les travaux ont débuté en mai pour un déménagement en décembre 2008.

Cet investissement de plus de 2 millions d'euros, incluant foncier, immobilier et équipements de production devrait générer 16 emplois rapidement et 30 à terme pour atteindre un effectif de plus de 50. Une action visant la mobilisation de financements publics est en cours.

Pheulpin Industrie : un parcours « résidentiel » exemplaire

Jeune entreprise créée au Centre d'activités nouvelles du Pays de Montbéliard en 2004, puis locataire sur un autre site de Technoland, Pheulpin Industrie vient d'acquérir un terrain pour y construire son propre bâtiment (1 300 m²). L'activité chaudronnerie, serrurerie et tuyauterie de la société PHEULPIN INDUSTRIE se développe régulièrement et autour d'une clientèle diversifiée. Avec le soutien de l'ADU dans la recherche de solutions foncières et immobilières et la mobilisation de financements, l'entreprise va pouvoir se développer et atteindre la taille critique exigée par ses fournisseurs. De 17 personnes aujourd'hui l'entreprise devrait passer à 29 dans les 3 années à venir.

Faurecia développe son Centre mondial de R&D Echappement à Bavans

Le 7 novembre la Direction de FSE a annoncé un vaste projet de développement de son site de Bavans visant à le conforter comme le centre R&D mondial de la division. 150 emplois du site de Beaulieu y seront relocalisés et 80 emplois nouveaux devraient y être créés d'ici 2010. L'ADU a piloté l'accompagnement de ce projet complexe qui associe des problématiques immobilières (construction de près de 3 000 m² de nouveaux bâtiments à Bavans, vente du site de Beaulieu et relocalisation des équipes informatiques à Technoland), un soutien financier important de la part des collectivités et de l'Etat et un accueil spécifique des futurs cadres et techniciens recrutés sur le site de Bavans.

Time Prod un pionnier de l'audiovisuel à Numerica

En mars 2008, la société audiovisuelle Time Prod était la toute première entreprise à s'installer dans l'extension de Numerica. La présence de la plateforme technologique et de la scène numérique, la proximité avec les étudiants et futurs diplômés du BTS Audiovisuel du lycée Viette, ainsi que le projet de Télévision Locale de l'aire urbaine à laquelle le chef d'entreprise participe (membre de l'association de préfiguration) ont motivé ce choix d'implantation et de développement.



+ Zoom sur

L'action veille automobile conduite par l'ADU chez SIDEO

L'enjeu pour Sideo était d'affiner sa position Rang 1 pour Renault sur des fonctions complètes pour une voiture de grande diffusion, de se développer ainsi à l'international et d'équilibrer son portefeuille de donneurs d'ordre. La veille de nature technique était fortement axée sur l'acquisition de nouveaux métiers sans les techniques innovantes d'injection en vue de l'acquisition d'un nouveau savoir pour se renforcer dans la filière et se diversifier.

Sideo Holding a été accompagné sur le thème des nouveaux matériaux à propriété spécifique pour une mutation de leur savoir faire en connectique et d'aborder les marchés d'infrastructure de domotique et d'éco-énergie.

Cette veille a représenté un bon exemple de partenariat inter-institutionnel ADU - CCI - Pôle VDF - Pôle européen de plasturgie - Institut Pierre Vernier

Nbre de projets	Accompagnés	Réalisés	En cours	Emplois potentiels à 3 ans projets réalisés
Industrie automobile	11	1	6	45

+ Zoom sur une entreprise

FAM Automobile reprend le site DELPHI à Technoland

Créée en Avril 1986 autour de la transformation de véhicules (GNV, GPL), l'entreprise s'est lancée dans le développement de véhicules innovants (motricité renforcée, ...).

La CAPM et l'ADU ont accompagné la relocalisation de l'entreprise au sein du site ex-Delphi en juin dernier comprenant le transfert des activités d'Exincourt, le développement d'un département véhicules légers et utilitaires électriques et l'assemblage de véhicules électriques en petites séries.

Ce programme d'investissement de 3 M€ bénéficie du soutien de la CAPM, la Région et du Département du Doubs dans le cadre de l'aide à l'immobilier ainsi que des moyens mis en œuvre par Delphi pour revitaliser son site laissé vacant. Ce projet d'implantation a généré la création d'une vingtaine d'emplois en 2008 avec un potentiel de 100 emplois à 5 ans, lié notamment aux projets d'innovation dans lesquels FAM s'est engagé avec le soutien du pôle Véhicule du Futur.

Zoom sur...





+ Zoom sur

Séminaire Numérique et Patrimoine

L'ADU a organisé en octobre 2008 une conférence dans le cadre des actions de développement de la filière 3D, portant sur le thème « numérique et patrimoine ».

L'intérêt de la manifestation a été de regrouper pendant une demi-journée des acteurs de la 3D (entreprises et laboratoires), en provenance de plusieurs pôles nationaux spécialisés (dont Bordeaux et Nantes), des entreprises du Grand Est (de Chalon sur Saône à Strasbourg), et de permettre de faire connaître Numerica. Une soixantaine de personnes ont ainsi pu assister à des conférences de haut niveau sur la technologie de restitution 3D, sur la problématique de la gestion de projets, ...

Outre la participation importante, une telle manifestation contribue au rayonnement de Numerica et du territoire et joue un rôle de facilitateur de développement.

Zoom sur...



Nbre de projets	Accompagnés	Réalisés	En cours	Emplois potentiels à 3 ans réalisés
Ingénierie / conception / ergonomie / design	8	4	3	37
ITS / géopositionnement	3	1	2	2
Image 3D	2	0	2	0
TOTAL filières innovation	13	5	7	39

+ Zoom sur une entreprise

EDIM, l'envol d'une nouvelle formation d'ingénieurs à Montbéliard

Le département Ergonomie Design et Ingénierie Mécanique (EDIM) de l'UTBM a ouvert ses portes en septembre 2007, sous l'impulsion de la CAPM et de l'ADU. Ce département forme des ingénieurs mécaniciens pour la conception, le développement, l'évaluation de produit centrée sur l'homme dans toutes ses dimensions avec deux disciplines fondamentales : l'ergonomie et le design. L'ingénieur EDIM élabore des concepts, modèles numériques, des maquettes et des prototypes de produits. En forte progression, le département EDIM a accueilli à la rentrée 2007 41 étudiants, puis 92 à la rentrée 2008, soit un effectif total de 133 étudiants. La rentrée 2009 devrait accueillir 130 étudiants supplémentaires. L'équipe de recherche ERCOS, implantée également à Montbéliard est impliquée dans de nombreux projets collaboratifs autour du pôle véhicule du futur et de Numerica.



22. FAIRE ÉMERGER ET CONFORTER DES FILIÈRES DE DIVERSIFICATION DU TISSU ÉCONOMIQUE

Ces filières ont en commun de viser une diversification à court terme tout en assurant une mise à niveau de leur pénétration dans le tissu économique au service du développement des autres entreprises. L'élaboration des plans de développement de ces filières connaissent des niveaux d'avancement très différents.

Pour les filières « TIC classiques » (Web design - e-learning - audiovisuel - SSII), les actions collectives conduites par l'ADU dans le cadre du Programme de redynamisation de l'Aire Urbaine se sont conclues début 2008 par un bilan très positif : 176 entreprises sensibilisées, 107 entreprises diagnostiquées et 48 entreprises impliquées financièrement. Franche Comté Interactive, ADEL - association pour le développement du e-learning créée début 2008 à la suite des actions PRAU - et APARR - Association des professionnels de l'audiovisuel Rhin-Rhône implantée à Numerica - ont pris le relais de plusieurs actions (audit et amélioration de sites web, portail e-learning, portail de l'audiovisuel, ...). La prospection conduite par l'ADU s'est concentrée sur la participation à 3 salons avec 12 pistes détectées.

Le plan de développement de la filière « Centres de relation clients » a été conforté cette année par une mission de prospection confiée par la CAPM à un prestataire, le cabinet ACSAN, mission pilotée et accompagnée par l'ADU (participation au salon SECA et à plusieurs RDV chez des prospects identifiés par ACSAN).

Des 1^{er} résultats très tangibles (*cf. zoom sur...*) montrent l'intérêt des opérateurs de la filière pour notre territoire mais aussi la nécessité de disposer immédiatement d'une offre immobilière adaptée pour pouvoir capter des projets aux délais de réalisation extrêmement courts.

La filière « environnement » fait actuellement l'objet d'une étude confiée par l'ADU au cabinet Katalyse en partenariat avec Blezat consulting. 4 segments sont en cours d'exploration : les énergies nouvelles (solaire thermique et photovoltaïque, éolien), le bois, le recyclage des déchets. Le diagnostic réalisé met en évidence le potentiel de notre territoire pour le développement de ces filières pour lesquelles un plan d'action sera co-construit par Katalyse et l'ADU et proposé début 2009 aux élus communautaires. D'ores et déjà une première piste d'implantation s'est fait jour grâce à cette démarche.

En matière de diversification du tissu industriel vers d'autres marchés, l'ADU a amorcé un soutien à l'organisation d'Economia 2009 piloté par la CCI du Doubs qu'elle confortera en début d'année. En outre, elle a poursuivi son implication dans le cluster « Technologies de la santé » piloté par l'ADEBT en prenant en charge l'organisation de plusieurs rendez-vous à destination des membres du cluster (Présentation du dpt EDIM de l'UTBM et du site LERMPS à Montbéliard).

Perspectives pour 2009

- 1 - Accompagner la SEM Numerica dans le portage d'actions collectives visant au développement des filières numériques classiques et lui passer le relais : portail du e-learning avec ADEL
- 2 - Poursuivre plan de prospection sur le web design, le e-learning et développer une nouvelle cible : les SSII
- 3 - Finaliser la mission de prospection externalisée sur les Centres de relations clients et proposer un bilan et une suite à donner
- 4 - Monter le plan d'actions pour le développement de la filière « environnement » après le rendu de l'étude katalyse et lancer sa mise en œuvre en organisant un séminaire dédié dans le cadre du projet d'agglomération
- 5 - Accompagner la promotion d'Economia 2009
- 6 - Contribuer au lancement d'un nouveau programme pluriannuel pour le cluster « Technologies de la santé ».



+ Zoom sur

Prospection « Centres de relation clients » confiée à ACSAN

Des résultats tangibles : Présence de l'offre territoriale du Pays de Montbéliard sur une douzaine de salons, à travers des mailings ciblés adressés à environ 8 000 prospects. Près de 1 000 contacts qualifiés par phoning ou sur salons. Détection de 19 projets qualifiés, dont 12 en cours de traitement et 3 en phase de short list voire décisionnelle. Intérêt marqué d'un grand outsourcing pour notre territoire qui pourrait implanter un centre de 250 à 400 téléopérateurs.

Zoom sur...



Nbre de projets	Accompagnés	Réalisés	En cours	Emplois potentiels à 3 ans projets réalisés
TIC Classiques	19	6	8	21
Centres de relation clients	8	1	2	19
Environnement	6	2	3	10
Sous-traitance (mécanique, métaux, plasturgie, ...)	20	6	7	76
Agroalimentaire	1		1	0
BTP	9	1	5	0
Autres industries	4	1	3	1
Autres services	19	9	6	74
Total	86	26	35	201

+ Zoom sur une entreprise

MAXANT BERRUET conçoit et fabrique des appareils de mesure des principales grandeurs physiques de l'environnement visant notamment la traçabilité des températures appliquées à la chaîne médicale et agroalimentaire. Elle fabrique également des enregistreurs de l'hygrométrie, de la pression et de la déformation (pression de gaz, sécurité incendie, analyse de gaz, contrôle des installations de chauffage ...) et propose des prestations de services associées (formation, maintenance, ...).

Les dirigeants du groupe ont souhaité regrouper l'ensemble de leur production sur un site unique : Technoland dans un bâtiment de 1 200 m² qui vient d'y être construit avec d'ores et déjà une extension envisagée. Le site de production comptera, en 2010, 35 salariés, soit une création nette de 25 emplois. L'ADU a accompagné ce projet tout au long de son développement.



23. FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES DE L'ÉCONOMIE RÉSIDENTIELLE (OU PRÉSENTIELLE)

L'économie résidentielle n'est pas un secteur d'activités sur lequel les politiques publiques portent spontanément leurs efforts, comparativement aux filières de l'économie dite productive (industrie et services à l'industrie). Dans ce contexte, l'ADU a joué son rôle de sensibilisation aux enjeux du développement de ces filières, tant en terme d'opportunités d'emplois nouvelles notamment pour les personnes les moins qualifiées, que de contribution à une attractivité résidentielle du Pays de Montbéliard confortée par des services plus nombreux à ses habitants. Les réunions de sensibilisation des nouveaux élus organisées par l'ADU (*cf grand projet n°9*) au printemps ont permis de donner un éclairage sur cette question.

Par ailleurs, le séminaire sur l'économie résidentielle et les services à la personne, piloté par l'ADU dans le cadre du projet d'agglomération, a bénéficié d'une participation importante, montrant l'intérêt porté par les acteurs du Pays de Montbéliard à cette question.

Sur le plan opérationnel, le projet de mise en place d'une plateforme de services à la personne a pu être relancé avant l'été avec la mise en place d'une mission d'accompagnement confiée par la CAPM au Réseau National des Plateformes de Services à la Personne. L'ADU a accompagné fortement la CAPM dans le lancement et la mise en œuvre de cette mission qui se poursuivra courant 2009 pour aboutir à un lancement de la plateforme à l'automne.

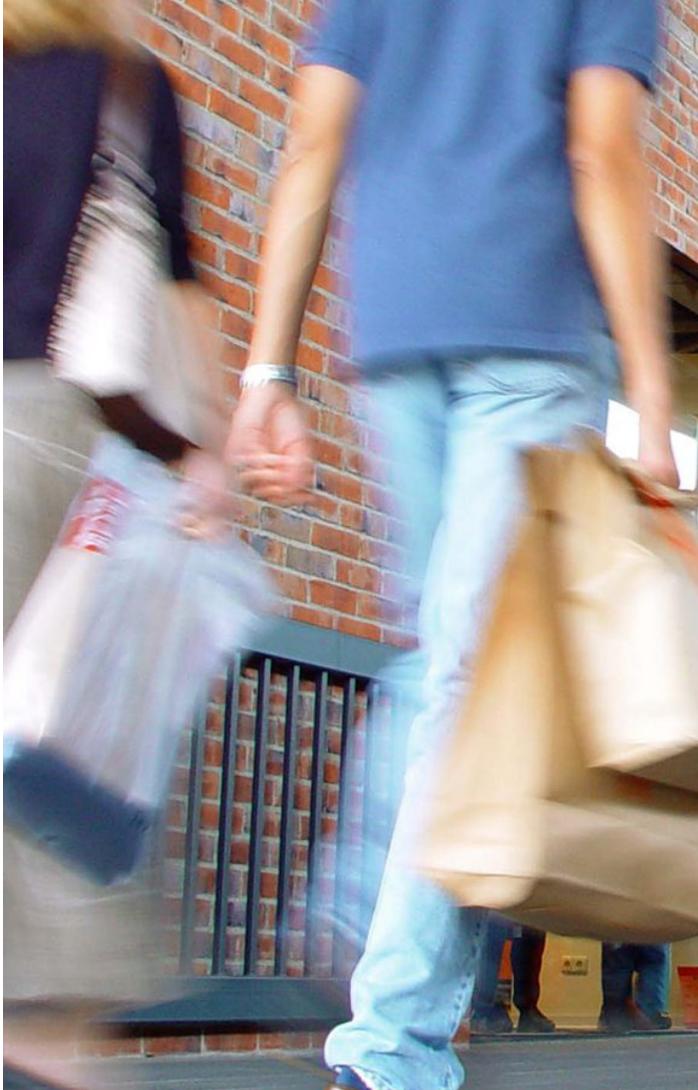
En matière de prospection sur cette filière, l'ADU a participé au Salon Nationales des Services à la Personne sur lequel 5 pistes ont pu être identifiées.

Enfin, qu'il s'agisse de créations ex nihilo ou d'implantation de structures nationales, la dynamique entrepreneuriale s'est poursuivie en 2009 dans ce domaine avec 11 projets accompagnés par l'ADU dont 5 nouvelles implantations dans le Pays de Montbéliard.

La participation de l'ADU sur le plan de développement touristique est restée limitée pour l'instant à la recherche d'implantation de nouveaux hôtels essentiellement à l'occasion du MIPIIM 2008. Mais les pistes identifiées restent sans suite à donner car la politique de l'offre et d'implantation en capacités nouvelles d'hébergement n'a pas encore été définie. Globalement, au-delà de l'étude commanditée au cabinet Reverdy par la CAPM et finalisée début 2008, le développement touristique mériterait de faire l'objet d'un véritable plan d'actions auquel l'ADU pourrait éventuellement contribuer.

Perspectives pour 2009

- ➊ - Poursuivre le copilotage de la mission d'accompagnement à la création d'une plateforme de service à la personne et organiser son lancement à l'automne 2009
- ➋ - Approfondir le plan de prospection des enseignes nationales de SAP
- ➌ - Coorganiser un salon des services à la personne avec la MDE
- ➍ - Contribuer à la mise en place d'une nouvelle stratégie de développement touristique et s'inscrire dans le plan d'actions, notamment sur le développement des capacités d'hébergement.



+ Zoom sur

Les services à la personne : un gisement d'emplois encore mal exploité ?

3 000 emplois : c'est le potentiel que représenterait le recours à 2 heures de services à la personne consommées chaque semaine par les ménages imposés du Pays de Montbéliard.

1 100 emplois (équivalent temps plein) : c'est le poids actuel de la filière SAP dans le Pays de Montbéliard.

Un véritable potentiel de croissance accentué par des caractéristiques socio-démographiques propices au développement de la consommation de services à la personne (vieillesse de la population, croissance du travail féminin, ...).

Zoom sur...



Nbre de projets	Accompagnés	Réalisés	En cours	Emplois potentiels à 3 ans projets réalisés
Services à la personne	11	5	5	34

+ Zoom sur une entreprise

Baby & Co : 1^{ère} crèche d'entreprise à Technoland

Le groupe Delfingen (ex HBS Technologies), connu localement pour son site industriel à Anteuil, s'est diversifié en créant la SA Delfingen Life dédiée aux services à la personne. L'entreprise a créé courant 2008, à Technoland, la 1^{ère} crèche d'entreprise du Pays de Montbéliard, Baby and Co d'une capacité de 52 berceaux. L'ADU a initié les échanges avec la CAPM, propriétaire du site, avec les différents dispositifs d'aide puis avec les entreprises locales. Pour l'entreprise cliente de la crèche, un dispositif financier incitatif lui permet de fidéliser et de motiver son personnel.





Conforter les leviers transversaux du développement économique

24. FAVORISER L'INNOVATION DANS LES ENTREPRISES

L'action ARIANE (Action Régionale d'Innovation pour Activités Nouvelles par Essaimage), menée dans le cadre du PRAU a été finalisée au courant du premier trimestre 2008, par la conduite d'une étude sur l'accompagnement des entreprises innovantes et leurs besoins en financement dans la phase d'amorçage.

Cette étude a donné lieu à un rendu en milieu d'année, qui a ensuite débouché sur l'organisation en décembre d'une « école des business angels », avec le partenariat de France Angels. Ces actions devraient contribuer à donner naissance en 2009 à de nouveaux outils régionaux de financement d'amorçage, ainsi qu'au déploiement d'un réseau de business angels sur le territoire.

Par ailleurs, les autres actions menées dans le cadre du projet ARIANE se sont poursuivies, notamment la détection de projets d'entreprises par essaimage, qui ont permis de mieux préciser les conditions de participation des entreprises à ce type d'action. Contact a été pris également avec l'association « essaime », créée dans le courant de l'année, qui pourrait servir d'appui à de nouvelles actions.

Un des autres axes du projet était la mise en place d'une « cellule de créativité », qui a abouti à la définition d'un dispositif de créativité et d'innovation à vocation de canaliser le potentiel de création du territoire dans le but de générer des projets. Le programme ARIANE mené dans le cadre du PRAU a ainsi été parfaitement complété tant en termes de durée que financièrement (respect des budgets), et avec des résultats au final conformes aux objectifs initiaux.

Lors de la définition de la SEM Numerica, avait émergé l'idée de lui adjoindre une entité capable de l'alimenter en pistes de projets (concept de « think tank »). Cette idée étant incluse dans les options proposées dans le dispositif de créativité et d'innovation, il a donc été décidé d'initier un groupe de prospective numérique.

L'ADU a ainsi constitué un groupe de travail (avec notamment Numerica, l'Institut Pierre Vernier, l'Etat et le Conseil Régional), pour définir le contenu et le fonctionnement de ce groupe. Nous avons ainsi abouti à une définition de ce groupe, cohérente avec les composantes du dispositif de créativité, qu'il restera à mettre en œuvre en 2009.

Perspectives pour 2009

- 1 - Contribuer à développer l'offre du territoire dans les outils support à l'innovation
- 2 - Accompagner la mise en place d'un outil financier de proximité et d'amorçage, et le déploiement local d'un réseau de business angels
- 3 - Valider et lancer le dispositif de créativité et d'innovation, à l'échelle régionale, et en particulier mettre en œuvre le Groupe de Prospective numérique (avec, selon moyens financiers tenue d'une table ronde prospective thématique)
- 4 - Poursuivre les actions sur la détection et l'accompagnement de projets d'innovation dans les entreprises
- 5 - Contribuer à promouvoir l'offre des laboratoires de recherche et des départements d'enseignement supérieur (UTBM et UFC) auprès des PMI du Pays de Montbéliard
- 6 - Relancer l'ouverture internationale des filières d'innovation (veille sur les appels à projet européens, ...)
- 7 - Pour mémoire (cf GP n°17) : Contribuer au pilotage par la CAPM du volet « Développement économique » de la Métropole Rhin-Rhône.



+ Zoom sur

Vers une nouvelle structure de Business Angels en Franche Comté

L'ADU participe à une réflexion au niveau régional sur l'opportunité de mettre en place un fonds d'investissement de proximité, qui viendrait en complément des autres dispositifs existants, en intervenant sur l'amorçage.

L'ADU a ainsi organisé mi-décembre une journée consacrée aux business angels, dont l'animation a été assurée par le Président de France Angels (la fédération nationale des réseaux de business angels). Une trentaine de personnes ont pu s'informer sur l'intérêt de travailler en réseau, sur les contraintes et les risques d'investir, sur les avantages fiscaux, ... Parmi les intervenants figuraient le réseau Entreprendre, KPMG, Franche-Comté PME Gestion, Finance et Technologie, Bourgogne Angels, etc.

A la suite de la journée, les participants ont souligné l'intérêt de développer cette action en Franche-Comté, certains d'entre eux étant d'ores et déjà prêts à s'engager comme investisseurs et accompagnateurs.

Zoom sur...



+ Zoom sur

La détection de projets d'entreprises innovantes avec ARIANE

Le projet ARIANE, initié et mené par l'ADU, en partenariat avec l'ADEBT, s'est terminé en mars 2008. Environ une centaine d'entreprises de l'Aire Urbaine ont été impliquées, que ce soit pour des informations sur l'innovation et l'entrepreneuriat (notamment par essaimage), l'implication des entreprises dans la créativité au service du territoire, ou la mise en place d'outils d'accompagnement financiers des entreprises innovantes. L'incubateur d'entreprises innovantes de Franche-Comté a été un partenaire important dans la démarche. Deux projets détectés ont ainsi été accompagnés par l'Incubateur. En parallèle, l'ADU intervient aussi en accompagnement auprès des projets en incubation dans le Pays de Montbéliard (environ 3 projets par an).

Business Angels en Franche-Comté
Centre d'Affaires Technoland - Étupes
Jeudi 18 décembre 2008
Journée animée par Claude RAMEAU
Président de France Angels

Pourquoi devenir un business angel?

France Angels
Entreprendre
Agence de Développement et d'Urbanisme

25. POURSUIVRE LA (RE)CONSTITUTION D'UNE OFFRE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE ADAPTÉE AUX DIFFÉRENTS BESOINS DES ENTREPRISES

Projet essentiel dans la reconstitution d'une offre en foncier d'activité, l'aménagement de Technoland 2 est entré en phase d'élaboration du dossier de réalisation de la ZAC. Par ailleurs, la CAPM poursuit la démarche de management environnemental du Parc. L'ADU s'est impliquée dans l'élaboration des procédures liées à l'accueil et au suivi des projets d'implantation sur le Parc. Par ailleurs, elle a amorcé la réflexion sur la promotion et la précommercialisation du Parc qui devrait démarrer au 2ème semestre 2009. Enfin, elle participe aux différents comités techniques et de pilotage du projet.

Pour les autres parcs, les travaux d'aménagement du Charmontet 2 à Grand Charmont ont démarré fin 2008. Des premiers prospects ont été identifiés par l'Agence. La mise en place d'autres parcs d'industrie légère ou artisanaux s'est poursuivie dans le cadre du schéma des parcs (cf grand projet « Schémas thématiques » n°12 page 34).

A travers son observatoire de l'immobilier d'activité du Pays de Montbéliard, l'ADU a enregistré 45 demandes de locaux, en baisse sensible par rapport à 2007, notamment au 2ème semestre. La mutation de l'observatoire vers le nouvel outil « intradu » en cours de développement en fin d'année devrait permettre de réaliser début 2009 une nouvelle note sur les tendances observées sur le marché local en 2007 / 2008.

La mission de commercialisation du foncier et de l'immobilier communautaire confiée par la CAPM à l'ADU s'est traduite en 2008 par les résultats suivants : 4 cessions de terrains sur Technoland pour 3,7 ha et une réservation qui devrait se concrétiser début 2009 pour 2,1 ha ; 12 locaux communautaires commercialisés sur le site de la Roche à Bart (renouvellement), sur PCI à Etupes et sur Numerica. L'ADU a par ailleurs accompagné la CAPM dans les propositions d'aménagement du site PCI à Etupes.

Enfin, les réflexions sur la mise en place d'une nouvelle offre immobilière se sont focalisées pour l'instant sur la construction d'un hôtel artisanal sur la ZFU à Montbéliard, sous maîtrise d'ouvrage Batifranc. La mise en place d'un partenariat plus large reste cependant à l'étude.

Perspectives pour 2009

- 1 - Promotion de l'offre nouvelle pour les PMI sur le parc du Charmontet
- 2 - Finalisation du plan de promotion/pré commercialisation de Technoland 2 en lien avec l'aménageur et 1^{ères} démarches ciblées
- 3 - Suivi des études de faisabilité de deux parcs d'activités d'industries légères et artisanales (suite étude schéma des parcs)
- 4 - Organisation d'un séminaire sur l'immobilier d'entreprise
- 5 - Accompagnement de la CAPM dans sa réflexion sur les outils de portage de l'immobilier d'activité
- 6 - Mise en place nouvelle organisation sur l'immobilier avec la direction de l'économie de la CAPM.
- 7 - Relance du projet d'Atlas des parcs d'activités de l'Aire urbaine Belfort Montbéliard, Héricourt, Delle et conception d'un Atlas des parcs du Pays de Montbéliard.



+ Zoom sur

130 ha de foncier d'activité commercialisé dans le Pays de Montbéliard depuis 1995

Alors que l'offre en foncier disponible s'amenuise (10 ha sur Technoland dont 4 ha déjà réservés), la consommation fléchit inexorablement du fait du manque de diversité (taille, situation, ...) des parcelles restantes. En outre, plus aucune très grande opération n'a pu être étudiée par manque de foncier.

Ainsi, si la surface moyenne commercialisée depuis 1995 reste élevée à 9,7 ha par an, elle n'est plus que de 3,7 ha par an depuis 2004.

Un nouveau Parc communautaire d'industrie légère et artisanal opérationnel en 2009 : le Charmontet à Grand Charmont

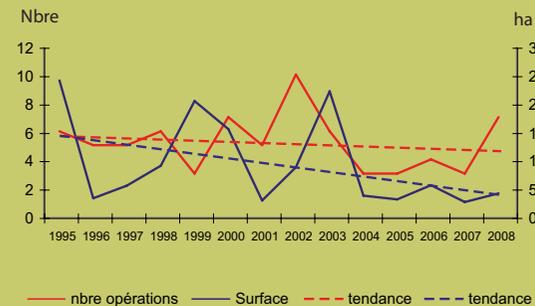
Ce parc d'industrie légère, déclaré d'intérêt communautaire en 2004, est aujourd'hui en phase de commercialisation. Ce sont 5 ha qui vont participer au développement des PME/PMI et artisans locaux, voire à des implantations nouvelles et contribuer ainsi à une répartition plus équilibrée des activités et des emplois sur l'agglomération, notamment sur le Nord Agglomération déficitaire en terme d'emplois.

Dans sa prise en compte de l'environnement, il s'inscrit comme projet pilote de l'agglomération en matière d'intégration paysagère et urbaine, en termes de transport et de déplacement et surtout dans la prise en compte de la gestion de l'eau du fait en particulier de sa proximité avec la zone naturelle sensible des Jonchets tout au long de son développement.

Zoom sur...



Foncier d'activité consommé depuis 1995



Source : ADU, CAPM

26. CONFORTER LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT ET D'AIDE FINANCIÈRE AUX ENTREPRISES

En matière de financement des entreprises, l'ADU est intervenue encore fortement aux côtés de la CAPM pour la mise en route de ses propres interventions sur l'aide à l'investissement matériel et à l'innovation (FRI) en lien avec la Région. Par ailleurs, une réflexion a été amorcée pour proposer un soutien communautaire à l'immobilier d'entreprise qui devrait aboutir début 2009 à des interventions très ciblées sur l'immobilier locatif. Le soutien de l'ADU a également porté sur les dossiers de demande d'aide pour lesquels une analyse du projet et de son intérêt pour le Pays de Montbéliard est conduite et présentée dans le cadre d'un comité d'agrément composé d'élus et techniciens CAPM et animé par l'Agence.

L'agence a poursuivi son rôle de représentation de la CAPM au sein des instances de décision d'autres dispositifs d'aide comme Cré-Entreprendre Initiative, IEN ou encore la CRAAI (commission régionale des aides à l'innovation). Par ailleurs, avec la liquidation d'IEN, l'ADU a soutenu la CAPM dans la mise en place de solutions visant la pérennisation des services apportés aux jeunes créateurs en pépinière.

L'ADU s'est appuyée sur les conventions de revitalisation en cours (EAK, Faurecia et Delphi) pour optimiser la mobilisation de moyens financiers autour des projets d'entreprises. Ainsi, sur les 28 projets ayant obtenu un accord de financement dans le cadre de ces 3 conventions à l'occasion des comités d'engagement auxquels participe l'ADU, 16 ont été accompagnés par l'agence. Enfin, un travail lourd de préparation et de négociation visant la mise en place d'Aire Urbaine Investissement a été conduit tout au long de l'année 2008 (cf zoom sur ...) et devrait aboutir début 2009.

A la demande de la Région, l'ADU a conçu un dispositif

d'accompagnement lourd des petites entreprises, visant à les doter de compétences d'ingénierie (prestataires ou cadres à temps partagé) pour les aider à élaborer et mettre en œuvre leur stratégie de développement. Ce pôle « ingénierie », lancé début 2009, sous pilotage de l'ADU avec le soutien financier de la Région et de la CAPM devrait s'appuyer sur une association de cadres à temps partagé que l'ADU propose de créer sur le territoire, à l'image des associations CTP existant dans d'autres régions.

Afin d'assurer une coordination optimale de l'ensemble de ces dispositifs d'accompagnement des entreprises, l'ADU a proposé une évolution profonde du Comité Local de Développement du Pays de Montbéliard qu'elle anime depuis 2001, évolution qui devrait être avalisée dans le cadre d'une nouvelle convention de partenariat début 2009. Enfin, l'ADU s'est impliquée dans les réunions de la CADES (Commission d'aide au développement économique et social) mise en place par le Sous Préfet de Montbéliard et qui s'est principalement concentrée sur la détection et l'accompagnement des difficultés des entreprises liées à la crise économique et financière récente.

Perspectives pour 2009

- 1 - Contribuer à développer l'offre du territoire en matière de dispositifs d'accompagnement des entreprises et notamment :
 - Dans la perspective de création d'une direction du développement économique à la CAPM, transmettre le pilotage ou la participation de l'ADU aux dispositifs d'aides publiques (CRAAI, Comité d'agrément, ...)
- 2 - Finaliser les propositions d'intervention sur l'aide à l'immobilier d'activité en appui à la CAPM
- 3 - Poursuivre le montage juridique d'Aire Urbaine Investissement et lancer son fonctionnement début 2009
- 4 - Lancer le « pôle Ingénierie régionale » et organiser son déploiement sur l'ensemble de la région avec l'ARD, les agences locales et les CCI.
- 5 - Poursuivre avec la CAPM la mise en place de dispositifs de conseil à la création d'entreprise sur les pépinières de Technoland et Numérica.
- 6 - Lancer le CLD nouvelle formule après élaboration d'une nouvelle charte de fonctionnement
- 7 - Renforcer les actions de veille et de suivi des entreprises en difficultés suite à la crise économique, notamment dans le cadre de la CADES.



+ Zoom sur

730 000 € :

C'est le montant des aides directes apportées par la CAPM aux entreprises : 5 dossiers d'aide à l'innovation et 4 dossiers d'aide à l'investissement matériel - sommes venant compléter les aides apportées par la Région et le Département à ces mêmes entreprises.

810 000 € :

C'est le montant d'aides directes apportées par les 3 conventions de revitalisation (EAK, FAURECIA et DELPHI) à 26 entreprises pour la création potentielle de près de 300 emplois.

Aire Urbaine Investissement

Un nouveau dispositif bientôt opérationnel pour accompagner les projets des entreprises :

Structure mutualisant la gestion des fonds de revitalisation, Aire Urbaine Investissement, construite à partir de Belfort Investissement, par l'ADU, la CCI du Doubs et les partenaires belfortains de BI devrait être opérationnelle début 2009. Dès lors, les entreprises soumises aux obligations de revitalisation pourront confier la gestion de leur fonds qui seront mutualisés à l'échelle de chacun des 2 territoires mais gérés par une seule entité, AUI, basée à Technoland, au service du développement des entreprises de l'Aire Urbaine.

Zoom sur...



27. REDYNAMISER LA COMMUNICATION ET L'ANIMATION ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Ce grand projet n'a pas pu être mis en œuvre comme initialement imaginé pour plusieurs raisons : d'une part, l'agence de communication qui avait conçu la campagne de notoriété diffusée fin 2007 - début 2008, n'a pas su transformer son essai pourtant remarquable et remarqué en une charte globale et pérenne, d'autre part, le changement d'équipe à la tête de la CAPM a conduit à retarder la mise en place d'une nouvelle stratégie de communication en lien avec le projet d'agglomération et le changement souhaité du nom du territoire. Enfin, dans ce contexte, l'ADU n'a pas pu mobiliser des moyens humains complémentaires pour prendre en charge les actions correspondant à ce nouveau plan de communication et d'animation économique du territoire.

Cependant quelques actions ont pu être mises en place :

Une plaquette de communication sur les prestations de l'ADU aux entreprises du territoire a été réalisée (rédaction, témoignage de chefs d'entreprise, conception graphique, ...) en interne et diffusée auprès de toutes les entreprises industrielles et de services à l'industrie du Pays de Montbéliard.

Un plan de communication économique global et un plan de promotion / commercialisation de l'offre immobilière communautaire ont été élaborés et proposés à la CAPM (cf *zoom sur...*).

Le programme d'animations économiques s'est résumé à une manifestation visant à promouvoir les projets des entreprises accompagnées par les membres du CLD.

Enfin, au-delà des salons spécialisés auxquels elle a participé dans le cadre de son plan de prospection par filière, l'ADU était présente à plusieurs salons régionaux soit en tant qu'exposant (Graines de créateur), soit visiteur (Saitas, Micronora).

Perspectives pour 2009

- 1 - Contribuer à développer et rendre plus lisible l'offre du territoire à travers la communication et l'animation économique
- 2 - Dans l'attente de la mise en place de la nouvelle charte graphique, préparer les cahiers des charges des différents outils de communication et notamment le nouveau site internet « Accueil des entreprises »
- 3 - Préparer les éléments de contenu pour que la CAPM puisse lancer rapidement les outils de promotion / précommercialisation de Technoland 2 et Parc du Charmontet
- 4 - Accompagner la CAPM dans la mise en place d'outils de promotion de l'offre immobilière communautaire avec notamment un plan d'insertion presse.
- 5 - Monter un programme d'animation économique axé sur des échanges entre entreprises sur un même site (visites d'entreprise sur Technoland par exemple, ...) et contribuer aux programmes d'animation montés par les SEM NUMERICA et FUTURA
- 6 - Concevoir un package d'accueil des nouveaux salariés comprenant, au-delà des informations pratiques sur l'intégration dans la vie locale, une offre de bienvenue permettant de découvrir l'offre de loisirs du Pays de Montbéliard (culture, sports, gastronomie, ...)
- 7 - Promouvoir la stratégie économique de l'agglomération en complément de la contribution de l'ADU au projet d'agglomération (voir grand projet 9).

+ Zoom sur

Ce que pourrait être un plan de communication économique du Pays de Montbéliard

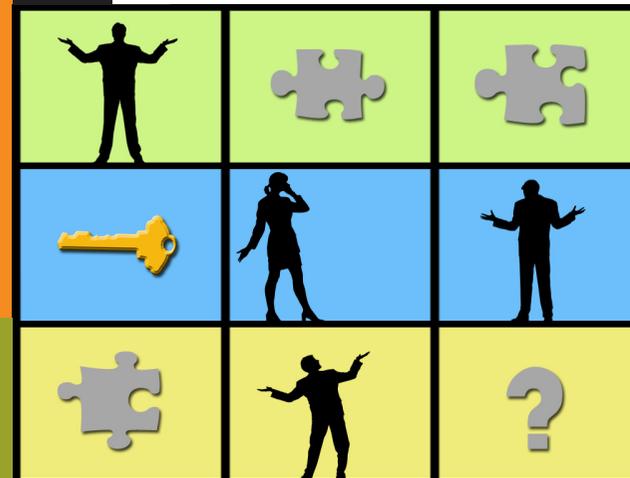
Pour un territoire qui souffre d'un déficit d'image ou d'une image erronée, communiquer ne s'improvise pas. Il faut se faire connaître tout d'abord et ensuite reconnaître. Pour le Pays de Montbéliard c'est une nécessité mais surtout un élément fondamental de support de la politique de développement des nouvelles filières de diversification de l'économie

Un rapide benchmark des territoires qui communiquent révèle 2 types de stratégies très différentes avec des budgets et des impacts différents. Les budgets les plus modestes (de 50 000 à 100 000 euros par an) ne permettent pas de développer une campagne d'ampleur nationale. Les outils de communication touchent alors un public plus spécialisé, directement concerné par le développement économique (plaquette, stands). Les budgets les plus importants (Reims, 300 000 euros et Saint-Quentin dans l'Aisne, 300 000 euros) ont permis le lancement de campagnes nationales, afin d'accéder à la notoriété. L'objectif est d'abord de faire parler du territoire et de créer une image.

L'exemple de Reims

Constatant que la ville était surtout considérée comme une ville de province endormie sur son image de capitale de la Champagne, l'Agence Reims Champagne a fait appel à des personnalités connues nationalement pour parler de son territoire. Patrick Poivre d'Arvor ou Robert Pirès ont ainsi dopé la notoriété de Reims, associant à la ville image de dynamisme et de réussite. Dès 2007, Reims Champagne Développement a associé un certain nombre de décideurs (33 en 2007 et 64 en 2008) à la promotion de son territoire dans des campagnes de presse, radio. Cette campagne avait aussi pour objectif de rappeler la proximité de Reims de Paris (45 mn seulement avec le TGV).

Zoom sur...



Un plan de communication efficace

Création d'une nouvelle charte graphique dédiée au développement économique du territoire et déclinée de la nouvelle identité visuelle du Pays de Montbéliard.

Création d'un support visuel et/ou audio et/ou audiovisuel déclinable pour une campagne média (budget minimum : 300 000 €)

Edition de plaquettes promotionnelles :

- Plaquette générale de présentation économique du Pays de Montbéliard
- Plaquettes thématiques par filière cible (Automobile, Environnement, TIC, ...) ou par produit (Technoland, Charmontet, ..., immobilier communautaire, ...).

Création d'un Site internet dédié à l'accueil des entreprises du type « Invest in Montbéliard » : Présentation des atouts du Pays de Montbéliard, informations pratiques pour une implantation, accès aux bases de données immobilier et foncier d'activité, gestion des contacts avec prospects, et lancement d'une News letter économique (maitrise d'ouvrage CAPM - animation, administration, élaboration des contenus : ADU).



FAIRE EVOLUER L'ADU AVEC SON ENVIRONNEMENT :
PARTENARIATS, STATUTS, OUTILS, METHODES,
RESSOURCES HUMAINES, ORGANISATION

+

FAIRE EVOLUER L'ADU AVEC SON ENVIRONNEMENT : PARTENARIATS, STATUTS, OUTILS, METHODES, RESSOURCES HUMAINES, ORGANISATION

L'agence est un outil de développement de l'Etat et des collectivités au profit du développement du territoire : si sa fonction est stable, l'agence doit évoluer en continu avec son environnement pour pouvoir répondre à cette fonction. Il s'agit de son positionnement vis-à-vis de ses membres d'une part, et de son organisation interne, son programme de travail, ses outils et méthodes, d'autre part.

Depuis quelques années, l'environnement de l'agence varie sensiblement, dessinant progressivement un nouveau cadre. Des événements en 2008 comme les élections municipales et la crise financière puis économique ont encore ajouté aux besoins d'adaptation.

Parmi les tendances lourdes :

- l'évolution du cadre juridique et institutionnel, notamment européen, avec des tâtonnements sur la mise en place d'un statut de type « service d'intérêt public non marchand » de certains services essentiels et la crainte de quelques collectivités d'une insécurité juridique dans leur relations avec les agences.

- la décentralisation et la prise de nouvelles compétences de certains membres, exige l'implication de l'ADU dans de nouveaux champs. Par exemple, pour appuyer la compétences aide à la pierre ou habitat des collectivités ; mais aussi, pour assurer la fonction d'observation, au sens de mémoire, de capitalisation des données, de capacité à renseigner les collectivités, puisque l'État progressivement quitte ce domaine.

- la raréfaction de l'argent public appelle une meilleure coordination entre collectivités et donc un meilleur interfaçage autour de projets centrés sur les savoir-faire d'observation ou d'ingénierie, mutualisés dans les agences au service d'une vision globale problématisée ou de l'émergence de projets. Ainsi les objectifs et les moyens de l'ingénierie territoriale financée par l'argent public, méritent d'être collectivement réaffirmés, réajustés. Il en est de même pour les moyens et les objectifs de l'ingénierie économique.

- l'effet de la pyramide nationale des âges ajouté à la faible attractivité du Grand Est de la France, propulse l'ADU jusqu'en 2012 de façon prévisible dans une période critique vis-à-vis des capacités de recrutement ou de maintien des postes en tension, et notamment autour de métiers rares -architecte urbaniste confirmé, ingénieur d'affaires confirmé en sont- et de l'encadrement.

Survenus en 2008, d'autres événements ont un effet sur le besoin d'adaptation de l'agence :

- les élections, municipales, qui bien que prévisibles ne laissaient supposer a priori un tel taux de renouvellement des élus, diminuant l'assiette des « anciens » en termes de gestion locale et de connaissance des réalités de terrain, des acteurs, des procédures. Il faut ajouter le renouvellement de nombreux techniciens à des postes clé d'encadrement ou d'interfaçage avec les élus, -par exemple les DGS d'agglomération, du CG25 et de la Région, la réorganisation de l'Etat-. Inattendu également le décalage pour ces nouveaux entre l'image et la réalité du fonctionnement d'une agence vis-à-vis des collectivités, quelquefois avec une confusion entre les niveaux techniques et politiques.

- la crise financière et économique, appelant une grande réactivité sur le quoi faire en appui aux collectivités et aux entreprises, appelant également par exemple l'accélération de la mise en place du projet régional « pôle ingénierie économique ».

Pour jouer son rôle et s'adapter au nouvel environnement, l'agence en 2008 a mené nombre d'actions.

D'abord, la FNAU, par le biais des directeurs d'agence, a vérifié avec l'Etat le rôle, le statut donné aux agences : la circulaire de sécurisation juridique de décembre 2006, le protocole entre la FNAU et le MEEDAT signé en octobre 2008 positionnant les agences comme fer de lance de l'émergence de la ville durable, signifient la pertinence donnée par l'Etat à cet outil. Les collectivités devant en supporter de plus en plus la charge, a donc aussi été négocié un accord de co-financement afin d'encadrer ce risque. Enfin, certaines agences -dont Montbéliard- feront évoluer le statut d'association vers un statut européen de type « service d'intérêt public non marchand » dès que ce statut sera mis en place.

Ensuite, globalement, vis-à-vis du programme de travail, 2008 a été prise comme une année de transition : cette année a permis de terminer de grands projets incontournables engagés dans la période précédente, d'engager d'importantes actions d'information aux nouveaux élus pour les aider à décider mieux en connaissance de leurs marges de manœuvre, des grandes tendances et des cadres d'action, et enfin d'engager tous les ajustements nécessaires vis-à-vis des nouvelles collectivités pour permettre un démarrage efficace et un travail qui produise les impacts attendus. Sur ce dernier point, les échanges nécessaires n'ayant pas toujours pu avoir lieu, le processus devra se poursuivre sur 2009.

Encore, l'agence mène depuis plusieurs années des actions pour accroître son efficacité en tant qu'outil mutualisé et répondre aux priorités de développement :

- l'organisation de complémentarités autour des projets traités aussi par d'autres. Ainsi, la conférence des agences de développement économique, réunion périodique des directeurs de l'ARD, d'Action 70, de Développement 25, de l'ADEBT et de l'ADU, permet d'échanger les informations, de vérifier attendus et implications de chacun. Par exemple, une convention qui rende lisible l'implication des agences autour de Numerica, en appui à son développement mais dans des métiers et objectifs complémentaires, a été proposée par l'ADU. Les directeurs du CAUE, HDL, ADIL, Agence Foncière et EPF, AUDAB et ADU se rencontrent également régulièrement. Une première plaquette, envoyée aux nouveaux élus, rend lisible les rôles des uns et des autres.

- en approfondissement de cette première étape, l'agence mène un état des lieux des besoins et des actions menées en termes d'ingénierie territoriale, afin que les collectivités puissent s'organiser et mieux choisir la demande faite à leurs outils. Les besoins de complémentarité des co-financements des collectivités et de l'État appellent également une coopération accrue autour de l'identification de priorités communes et de l'organisation du fléchage des investissements, ce que l'agence a commencé en faisant, par exemple, évoluer pour le CG25 les contrats CITE et FIDEL. C'est à poursuivre en 2009.

- cette coordination se traduit aussi par un appel à mutualisation de l'ADU aux autres agences, qui n'est pas encore résolu : du personnel pourrait lorsque cela a du sens être commun à plusieurs agences. Plus largement, l'articulation -au moins informelle dans un premier temps- des agences à niveau régional, voire au niveau Métropole Rhin-Rhône, est largement posée comme élément d'adaptation au nouvel environnement.

- l'engagement de l'agence dans une articulation entre les échelles et les disciplines est lisible aussi au niveau de l'évolution de son partenariat : la Région Franche Comté -de même les agences de Belfort et Besançon-, l'UTBM, l'UFC, la CCPH sont devenues membres de l'ADU. La nécessaire articulation avec la MDE a été réengagée.

- les statuts de l'agence ont évolué en 2008, pour mieux faire face à l'écoute et aux besoins du monde économique. L'agence s'est aussi dotée d'un comité consultatif de chefs d'entreprises. Le CEC Nord Franche-Comté de la CCI en fait partie afin d'accroître le partenariat.

Enfin, l'agence, pour s'adapter aux évolutions de l'environnement, intervient également sur son organisation interne. Elle anticipe les tensions en termes de métiers et d'encadrement de plusieurs façons.

- en agissant sur la productivité, les outils : par exemple, l'extranet mis à disposition des partenaires en début d'année diminue le temps de renseignement à l'extérieur, qui a pu atteindre 9 % des temps passés il y a quatre ans.

- en agissant sur le management, l'organisation interne et l'accroissement des compétences de ses ressources humaines. Ainsi, l'agence investit environ 3 fois au dessus des obligations légales en formation, et forme son encadrement au management.

- en facilitant une évolution des compétences internes pour préparer le renouvellement de l'encadrement et des compétences en tension. L'agence sert souvent de réservoir à d'autres agences situées sur des territoires plus attractifs et le taux de rotation peut être important. La question de la capitalisation des savoirs, de l'intégration des compétences développement économique/urbain, du renouvellement des modes d'expression graphiques, est au cœur de nos travaux.

Au même temps, ces actions accroissent l'attractivité propre de l'ADU, qui reçoit maintenant des candidatures spontanées ciblées vers cet outil. Pourtant, ce travail a atteint ses limites : l'agence ne pourra guère encore gagner en productivité. Le mouvement prochain est plutôt celui de la régulation du flux des demandes via une amélioration des priorités et de l'organisation du travail de co production avec les collectivités et l'Etat, à condition que chacun s'y prête.



